

SKI-DOO



ski-doo

GUIDE DU CONDUCTEUR

**FORMULA MX/MX E/
MX XTC/MX XTC E**

**FORMULA PLUS/PLUS E/
PLUS XTC/PLUS XTC E**

**FORMULA MACH 1/
MACH 1 XTC**

English version on reverse side

414 7258 00

AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ

Toute omission de se conformer aux mesures préventives et aux instructions de sécurité contenues dans ce *Guide du conducteur* ainsi que dans le *Guide de sécurité en motoneige* pourrait occasionner des blessures, incluant la possibilité de décès.

Ce *Guide du conducteur* ainsi que le *Guide de sécurité en motoneige* devraient demeurer dans le véhicule lors d'une revente.

SERVICE APRÈS-VENTE
BOMBARDIER INC.
VALCOURT (QUÉBEC)
CANADA JOE ZLO



Les marques de commerce suivantes sont
des marques de Bombardier Inc.

ALPINE®
BOMBARDIER®
CITATION®

ÉLAN®
FORMULA *
NORDIK®

SAFARI*
SKI-DOO®
TUNDRA *

Sta-Bil® est une marque de commerce de Gold Eagle Co.

Ce *Guide du conducteur* ainsi que le *Guide de sécurité en motoneige* ont pour but d'aider le conducteur de motoneige ou le passager à se familiariser avec le véhicule, son fonctionnement et les différentes phases de son entretien, en plus de lui fournir de précieux conseils au regard d'une conduite sûre. Chacun de ces guides devrait être gardé en permanence dans le véhicule.

Pour toute question concernant la garantie et ses applications, consulter la section "Questions les plus fréquentes", ou s'adresser à son concessionnaire autorisé.

Le présent guide fait usage des symboles suivants :

◆ **AVERTISSEMENT** : Avertit d'un risque de blessure grave, incluant la possibilité de décès.

▼ **ATTENTION** : Avertit d'un risque d'endommager le véhicule ou une pièce.

○ **REMARQUE** : Apporte une information supplémentaire.

Une bonne compréhension des informations données dans ce guide permettra au conducteur d'utiliser son véhicule de façon adéquate.

Les informations et descriptions contenues dans ce guide sont exactes à la date de publication. Cependant, Bombardier Inc. s'est fixé comme objectif l'amélioration constante de ses produits, cela sans s'engager d'aucune façon à en faire bénéficier les produits déjà fabriqués.

Bombardier Inc. se réserve le droit de supprimer ou de modifier en tout temps ses spécifications, designs, caractéristiques, modèles ou pièces d'équipement, sans aucune obligation de sa part.

Les illustrations indiquent la position des pièces les unes par rapport aux autres. Il est donc possible qu'elles ne représentent pas la forme exacte de ces pièces ainsi que leurs détails de fabrication. Ces illustrations ont pour but d'identifier des pièces qui remplissent la même fonction ou une fonction identique.

La plupart des données sont imprimées à la fois en unités métriques et en unités impériales (système anglais). Dans les cas où il n'est pas nécessaire d'obtenir une grande précision, certains résultats de conversion ont été arrondis pour plus de facilité.

Pour de plus amples informations sur l'entretien et la réparation, il est possible d'obtenir du fabricant un *manuel de réparation*.

◆ **AVERTISSEMENT** : Les moteurs et composants identifiés dans ce guide ne devraient pas être utilisés avec des produits autres que ceux mentionnés en page couverture de ce guide.

◆ **AVERTISSEMENT** : Les opérations d'entretien et les couples de serrage doivent être respectés rigoureusement. Ne jamais effectuer une réparation sans avoir les outils appropriés.

▼ **ATTENTION** : Ce véhicule comporte des pièces dont les dimensions sont calculées en unités métriques. La plupart des attaches sont conformes au système métrique et ne doivent pas être remplacées par des attaches aux mesures impériales ou vice versa. L'utilisation d'attaches inadéquates ou l'agencement des deux types d'attaches peut entraîner des dommages au véhicule ou d'éventuelles blessures à son conducteur.

TABLE DES MATIÈRES

MESURES DE SÉCURITÉ	5
GARANTIE LIMITÉE DE LA MOTONEIGE 1991	6
QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES	8
LISTE DES DISTRIBUTEURS	10
IDENTIFICATION DU VÉHICULE	12
COMMANDES	13
Manette d'accélérateur	14
Manette de frein	14
Bouton du frein de stationnement	14
Interrupteur d'allumage	14
Commutateur d'éclairage	15
Interrupteur d'urgence	15
Capuchon coupe-circuit	15
Démarrreur à rappel	15
Bouton d'amorceur	15
Guidon réglable	15
Indicateur de vitesse/odomètre	16
Bouton de remise à zéro du totalisateur journalier	16
Tachymètre	16
Indicateur de température	16
Lampe témoin du niveau d'huile à injection	16
Lampe témoin du feu de route	17
Interrupteur des poignées chauffantes	17
Bouchon du réservoir de carburant	17
Indicateur de niveau de carburant électrique	17
Indicateur de niveau de carburant	17
Attaches du capot	17
Nécessaire d'outils	17
Support pour courroie d'entraînement de rechange	17
Compartiment de rangement	17
Support de bougies	18
Fusible du tachymètre	18
Fusible du système de démarrage	18
Soupape de coupure de carburant	19
Pare-chocs arrière	20
Poignée de levage avant	21
RODAGE	22
Moteur	22
Courroie	22
Révision - 10 heures	22
Vérifications après 10 heures d'utilisation	23
CARBURANT ET HUILE	24
Type de carburant recommandé	24
Type d'huile recommandée	24
Système à injection d'huile	24
AVANT DE DÉMARRER	25
Vérifications à effectuer	25
DÉMARRAGE	26
Démarrage manuel	26
Démarrage électrique	26
Dernière vérification	26
Démarrage d'urgence	27

LUBRIFICATION	28		
Fréquence	28	Étrier de frein	31
Mécanisme de direction et suspension avant	29	Suspension à glissières	32
Essieu moteur	31	Niveau d'huile du carter de chaîne	33
Arbre de renvoi (frein à disque et poulie menée)	31	Système à injection d'huile	33
		Valve rotative	33
ENTRETIEN			34
Tableau d'entretien	34	Mécanisme de direction et suspension avant	45
Dépose du garde-courroie	35	Skis et lisses	45
Dépose et installation de la courroie d'entraînement	35	Réglage de la direction et du carrossage des jambes de ski ...	45
État de la courroie d'entraînement	36	Système d'échappement	45
Courroie d'entraînement neuve ..	36	Compartment-moteur	45
État du frein	36	Filtre à air	46
Réglage du frein	37	Réglage des carburateurs	46
Bougies	37	Nécessaire de haute altitude ...	46
Batterie	37	Système à injection d'huile	47
État de la suspension	40	Système de refroidissement	47
Réglages de la suspension	40	Visée du faisceau du phare	48
Limiteur de course	42	Remplacement des ampoules ...	48
État de la chenille	43	Faisceaux de fils, câbles et conduits	49
Tension et alignement de la chenille	43	Inspection générale	49
Poulies motrice et menée	44		
Tension de la chaîne d'entraînement	45		
REMISAGE			50
Chenille	50	Moteur	51
Commandes	50	Poulies motrice et menée	52
Batterie	50	Réservoir de carburant et carburateurs	52
Arbre de renvoi (disque de frein et poulie menée)	51	Inspection générale	52
PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE IMPORTANTE			53
Vérifications à effectuer			53
DIAGNOSTIC DES PANNES			54
OUTILS			57
FICHE TECHNIQUE			58
GUIDE SI			64

Toujours prendre les précautions suivantes :

- Vérifier si l'accélérateur fonctionne librement avant de démarrer le moteur.
- Ne pas utiliser le véhicule près d'un équipement servant à fabriquer la neige.
- Pour arrêter le moteur, actionner l'interrupteur d'urgence, le capuchon coupe-circuit, ou couper le contact avec la clé.
- Nettoyer le phare, le feu arrière et le feu d'arrêt, puis vérifier leur fonctionnement.
- Ne jamais mettre le moteur en marche lorsque la courroie d'entraînement, le garde-courroie et/ou le garde-poulie ne sont pas en place.
- Ne jamais faire tourner le moteur lorsque la courroie d'entraînement n'est pas installée. Faire fonctionner un moteur sans charge peut être dangereux.
- Ne jamais mettre le moteur en marche lorsque la chenille n'est pas en contact avec le sol.
- Il est dangereux de mettre le moteur en marche lorsque le capot n'est pas en place.
- Le carburant est un liquide inflammable, donc dangereux. Pour s'en servir, choisir un endroit bien aéré et arrêter le moteur. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. En cas d'émanations de carburant, en déterminer immédiatement la cause et remédier à cette situation.
- Toujours maintenir son véhicule en parfait état.
- Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler sur l'asphalte, la terre battue, la glace, une surface de neige durcie ou autres surfaces abrasives. Il en résulte une usure excessive des pièces.
- Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler dans les rues ou sur les routes publiques. Cette pratique est d'ailleurs interdite dans la plupart des provinces et des états.
- **Modèles à démarrage électrique :** Ne jamais charger ou survolter la batterie lorsque celle-ci est sur le véhicule.
- N'installer que des pièces de rechange standard et jamais de plaques pour augmenter l'écartement des skis, de pare-chocs ou de porte-bagages, etc., car ces pièces pourraient compromettre la stabilité et la sûreté du véhicule. Éviter d'ajouter des accessoires qui modifieraient la forme de base du véhicule.
- Lorsque le véhicule doit demeurer à l'extérieur pour la nuit ou pour une longue période, on recommande de le protéger des intempéries en le recouvrant d'une bâche.
- Ne pas lubrifier les câbles d'accélérateur et/ou de frein, ni leur gaine.
- N'effectuer que les opérations de lubrification et d'entretien décrites dans ce guide. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté.
- **Moteurs refroidis par liquide :** Le système de refroidissement du moteur ne donnant son plein rendement que lorsque le véhicule est en mouvement et qu'il circule sur la neige, il n'est pas recommandé de laisser tourner le moteur au ralenti pendant de longues périodes, ni de circuler sur surface glacée. Il pourrait en résulter des dommages au moteur.
- **Moteurs refroidis par liquide :** Pour déposer le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement, placer d'abord un chiffon sur le bouchon et laisser s'échapper la pression en dévissant partiellement le bouchon (1^{re} encoche). Ne jamais vider ni remplir le système de refroidissement lorsque le moteur est chaud.
- Certaines motoneiges sont monoplaces ; seul le conducteur peut y monter.
- La performance de certains véhicules peut excéder considérablement la performance de toute autre motoneige que vous ayez pu essayer auparavant. Par conséquent, l'utilisation de ces véhicules par un débutant n'est pas à conseiller.
- Si, lors de réparation ou de démontage, il y a lieu d'enlever un dispositif de verrouillage, toujours le remplacer par un neuf. Serrer les attaches au couple recommandé dans le *Manuel de réparation*.

GARANTIE LIMITÉE DE LA MOTONEIGE 1991

1 - DURÉE

BOMBARDIER INC., en tant que fabricant, garantit chaque motoneige BOMBARDIER® 1991 vendue au détail, comme véhicule neuf et non utilisé, et dont la prélivraison a été effectuée par un concessionnaire autorisé BOMBARDIER® pour :

- 12 mois consécutifs à partir de la date de livraison à l'acheteur original.
- la garantie de toutes les motoneiges neuves livrées entre le 1^{er} août et le 1^{er} décembre d'une année se terminera le 1^{er} décembre de l'année suivante.

2 - CE QUE BOMBARDIER INC. FERA

Pendant ladite période de garantie, BOMBARDIER INC. s'engage à réparer et / ou remplacer, à son choix, les pièces qui, dans des conditions normales d'usage et d'entretien, présenteront une défectuosité de matériau et / ou de fabrication. Le remplacement par une pièce d'origine BOMBARDIER® et / ou la réparation sera (seront) effectué(s) sans frais de pièces ou de main-d'oeuvre, par un concessionnaire autorisé BOMBARDIER®.

3 - TOUT TRAVAIL SOUS GARANTIE SERA EFFECTUÉ À LA CONDITION SUIVANTE

Que le client présente au concessionnaire chargé du travail, la copie cartonnée de la Carte d'enregistrement de garantie BOMBARDIER® ou une preuve d'achat qu'il a reçue du concessionnaire à la livraison de son véhicule.

4 - EXCLUSIONS — NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

- Les pièces endommagées par une usure normale, comme, entre autres :
 - courroies d'entraînement
 - ampoules
 - glissières
 - lisses de ski
 - bougies
- les pièces de rechange et / ou accessoires qui ne sont pas d'origine BOMBARDIER® ;
- les dommages résultant de l'installation de pièces autres que des pièces d'origine BOMBARDIER® ;
- les dommages causés par un manque à satisfaire aux règles d'entretien décrites dans le *Guide du conducteur*, étant entendu que toutes les opérations d'entretien y compris les frais de main-d'oeuvre, le coût des pièces, les lubrifiants, les mises au point et / ou les réglages seront aux frais du propriétaire ;
- les grippages à froid et les égratignures de piston causés par un réchauffement insuffisant ;
- les véhicules conçus et / ou utilisés pour fins de compétition ;
- tous les accessoires en option installés sur la motoneige ; tous les accessoires et pièces de rechange sont assujettis à leur garantie particulière, s'il y a lieu ;
- les dommages résultant d'un accident, d'un incendie ou d'autres événements fortuits, d'une mauvaise utilisation du véhicule, d'un abus ou d'une négligence ;
- les dommages résultant de l'utilisation de la motoneige sur des surfaces autres que la neige ;
- les dommages résultant de modifications de la motoneige non approuvées par écrit par BOMBARDIER INC. ;
- les dommages causés par une chenille à laquelle des crampons ont été ajoutés ;
- les pertes subies par le propriétaire comme, entre autres, frais de transport, remorquage, appels téléphoniques, taxi, ou tout autre dommage indirect.

5 - GARANTIE DE LA BATTERIE

- 12 mois consécutifs (divisés proportionnellement).

La garantie offrira une pleine protection (100 %) à partir de la date de livraison de la motoneige jusqu'au 30 avril suivant. Le reste de la période de 12 mois sera divisé proportionnellement comme suit :

- 50 % du 30 avril au 1^{er} décembre
- 40 % du 1^{er} décembre au 31 décembre
- 30 % du 1^{er} janvier à la fin de la garantie

6 - GARANTIES EXPRESSES OU IMPLICITES

La présente garantie confère des droits spécifiques à son titulaire, lequel peut également avoir d'autres droits juridiques, variant d'un état à l'autre, ou d'une province à l'autre. Là où elle s'applique, la présente garantie remplace expressément toute autre garantie légale ou contractuelle, expresse ou implicite de BOMBARDIER INC., ses distributeurs et / ou ses concessionnaires autorisés, y compris toute garantie d'accommodement pour quelque raison que ce soit ; autrement, la durée de la garantie implicite se limite à la durée de la présente garantie. Toutefois, certains états ou provinces n'admettant aucune limite quant à la durée d'une garantie implicite, la limitation ci-avant peut ne pas s'appliquer.

Ni le distributeur, le concessionnaire ou quiconque n'est autorisé à faire des déclarations, de la représentation ou à offrir une garantie autre que stipulée précédemment, et s'il y a lieu, une telle déclaration, représentation ou garantie ne pourra être applicable contre la volonté de BOMBARDIER INC. ou de toute autre personne.

Certains états ou provinces ne reconnaissent pas l'exclusion ou la limitation portant sur les dommages imprévus ou indirects ; par conséquent cette limitation ou exclusion peut ne pas s'appliquer.

Nul n'est autorisé à modifier, verbalement ou par écrit, la présente garantie ni à offrir une autre garantie que la présente. Dans le cas où cette indication ne serait pas respectée, ni BOMBARDIER INC. ni aucune autre personne ne pourra être tenue responsable de modifications apportées à la présente garantie.

7 - AIDE AU CLIENT

Pour tout problème d'entretien ou autres, nous vous suggérons de communiquer avec le concessionnaire qui vous a vendu votre véhicule, afin de remédier à la situation. Traiter du problème avec le gérant de service ou le propriétaire. Dans la plupart des cas les problèmes se règlent à ce niveau.

Si tel n'est pas le cas et que vous avez une plainte à formuler au sujet de l'entretien ou du produit, communiquer avec le Service à la clientèle de Valcourt. Écrire ou téléphoner à :

Bombardier Inc.
Service à la clientèle
Division motoneige
Valcourt (Québec)
Canada JOE 2LO
N° de téléphone : (514) 532-2211

Décembre 1989
Bombardier Inc.
Valcourt (Québec) Canada JOE 2LO

®* Marques de commerce de Bombardier Inc.

QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

Q : Pourquoi ma motoneige doit-elle être enregistrée à l'usine? Car en fait, ma facture atteste la date d'achat de mon véhicule.

R : L'enregistrement est très important et votre concessionnaire se doit d'enregistrer votre motoneige auprès de Bombardier Inc. Vous devez vous assurer que la carte a été envoyée. Ceci vous permettra :

a) de faire effectuer un travail sous garantie chez n'importe quel concessionnaire autorisé en Amérique du Nord. La simple présentation de votre carte d'enregistrement lui fournit tous les renseignements nécessaires pour remplir les formules de réclamation de garantie.

b) d'être avisé par Bombardier advenant un rappel de votre véhicule ou une campagne de garantie particulière.

c) d'être contacté plus rapidement par les autorités policières, dans le cas d'un vol, lorsqu'ils retrouvent votre motoneige.

Q : Pourquoi ma motoneige doit-elle être immatriculée?

R : Il est nécessaire d'immatriculer une motoneige pour deux raisons : premièrement, dans plusieurs provinces ou états, il est obligatoire d'immatriculer une motoneige, au même titre qu'une automobile. Ce procédé permet aux autorités gouvernementales d'un État ou d'une province de tenir des registres sur les motoneiges en circulation ; deuxièmement, les ministères concernés se servent d'une partie des frais d'immatriculation pour entretenir les sentiers et en créer de nouveaux.

Q : Où puis-je trouver les renseignements concernant la lubrification et l'entretien de ma motoneige?

R : Dans le Guide du conducteur fourni avec le véhicule au moment de sa livraison.

Q : Est-ce que la garantie peut devenir nulle si je n'utilise ou n'entretiens pas ma motoneige neuve exactement comme l'indique le *Guide du conducteur*?

R : La garantie d'une motoneige neuve ne peut devenir nulle si un concessionnaire autorisé a effectué la vérification de prélivraison. Toutefois, si un bris ou une panne survient à la suite d'une utilisation ou d'un entretien non conforme au Guide du conducteur, CE bris ou CETTE panne ne sera pas couvert par la garantie. Il en va de même des opérations de mise au point effectuées par le client, comme le réglage de l'allumage et du carburateur ainsi que l'injection d'huile ou du mélange d'huile.

Q : Pourriez-vous donner quelques exemples d'usage anormal, de négligence ou d'abus qui peuvent affecter la garantie ?

R : Ce sont-là des termes généraux dont le sens, dans bien des cas, se recoupe. Pour être plus précis et concret, mentionnons les exemples suivants : fonctionnement du véhicule jusqu'à épuisement d'huile, bris de la chaîne dû à un manque de lubrification, bris d'une pièce dû à une utilisation du véhicule alors qu'une autre pièce était cassée ou endommagée, etc. Pour toute question relative au fonctionnement ou à l'entretien de votre véhicule, bien vouloir consulter un concessionnaire autorisé.

Q : Quels sont les frais qui reviennent au client pendant la période de garantie ?

R : Tous les frais provenant de l'entretien normal du véhicule, des réparations non couvertes par la garantie, d'accidents, de collisions, de même que le coût de l'huile et des bougies, ainsi que les dommages indirects, comme le stipule la garantie.

Q : Les pièces de rechange d'origine Bombardier utilisées lors de réparations sous garantie sont-elles couvertes par la garantie ?

R : Oui, toute pièce d'origine Bombardier installée lors d'une réparation sous garantie par un concessionnaire autorisé est couverte jusqu'à expiration de la garantie du véhicule.

Q : Si je vends ma motoneige pendant que la garantie est encore en vigueur, le nouveau propriétaire pourra-t-il bénéficier du reste de la garantie ?

R : Oui, pourvu que le véhicule ait déjà été enregistré auprès du fabricant.

Q : Comment puis-je obtenir de l'aide, advenant un problème ?

R : Les concessionnaires autorisés et Bombardier Inc. sont particulièrement soucieux de votre satisfaction en tant qu'acheteur d'un produit Bombardier. Normalement tout problème qui pourrait survenir relativement à l'achat ou à l'utilisation de votre motoneige sera réglé par le Service après-vente ou le Service des ventes, chez votre concessionnaire autorisé. Toutefois, il est bien évident qu'en dépit des meilleures intentions de chaque personne en cause, certains malentendus peuvent parfois se produire. Il arrive souvent que les plaintes résultent d'un problème de communication et l'un des gérants saura alors régler promptement la question. Si le problème a déjà été soumis au gérant des ventes ou au gérant de service, communiquer avec le concessionnaire lui-même ou le gérant général.

LISTE DES DISTRIBUTEURS



DISTRIBUTEURS CANADIENS

PROVINCE DE QUÉBEC

SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER INC.
Valcourt (Québec) JOE 2L0
(514) 532-2211

BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER INC.
1350, rue Nobel
Boucherville (Québec) J4B 1A1
(514) 655-6121

PROVINCE DE L'ONTARIO

SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER INC.
230, Bayview Drive
Barrie (Ontario) L4N 5E9
(705) 728-8600

BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER INC.
230, Bayview Drive
Barrie (Ontario) L4N 5E9
(705) 728-8600

MARITIMES

SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER INC.
C.P. 7060
Riverview (Nouveau Brunswick) E1B 1V0
(506) 386-6117

BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER INC.
1350, rue Nobel
Boucherville (Québec) J4B 1A1
(514) 655-6121

ALBERTA, COLOMBIE BRITANNIQUE, MANITOBA SASKATCHEWAN, YUKON

SERVICE APRÈS-VENTE

BROOKS EQUIPMENT LIMITED
1616, rue King Edward
C.P. 985
Winnipeg (Manitoba) R3C 2V8
(204) 633-7247

BUREAU DES VENTES

BROOKS EQUIPMENT LIMITED
1616, rue King Edward
C.P. 985
Winnipeg (Manitoba) R3C 2V8
(204) 633-7247

TERRE-NEUVE, LABRADOR

SERVICE APRÈS-VENTE

CHARLES R. BELL LIMITED
Riverside Drive C.P. 1050
Corner Brook (Terre-Neuve) A2H 6J3
(709) 634-3533

BUREAU DES VENTES

CHARLES R. BELL LIMITED
Riverside Drive C.P. 1050
Corner Brook (Terre-Neuve) A2H 6J3
(709) 634 3533

TERRITOIRES DU NORD-OUEST, DISTRICT DE FRANKLIN, KEEWATIN

SERVICE APRÈS-VENTE

NORTHERN STORES INC.
165, boulevard Hymus
Pointe-Claire (Québec) H9R 1G2
(514) 630-5279

BUREAU DES VENTES

NORTHERN STORES INC.
165, boulevard Hymus
Pointe-Claire (Québec) H9R 1G2
(514) 630 5279



DISTRIBUTEURS AMÉRICAINS

RÉGIONS EST-CENTRALE, CENTRALE

SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER CORPORATION
4418 Grand Avenue
Duluth, MN 55807 U.S.A.
(218) 628-2881

OU

BOMBARDIER CORPORATION
7575, Bombardier Court
P.O. Box 8035
Wausau, WI
54402-8035
U.S.A.
(715) 842-8886

BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER CORPORATION
7575, Bombardier Court
P.O. Box 8035
Wausau, WI 54402-8035 U.S.A.
(715) 842-8886

RÉGION OUEST

SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER CORPORATION
P.O. Box 1572
Golden, CO 80402-1572 U.S.A.
(303) 232-5284

BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER CORPORATION
7575, Bombardier Court
P.O. Box 8035
Wausau, WI 55402-8035 U.S.A.
(715) 842-8886

RÉGION EST

SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER CORPORATION
East Main Street Road
Malone, NY 12953 U.S.A.
(518) 483-4411

OU

BOMBARDIER INC.
C.P. 7060
Riverview (Nouveau-Brunswick) E1B 1V0
CANADA
(506) 386-6117

BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER CORPORATION
East Main Street Road
Malone, NY 12953 U.S.A.
(518) 483-4411

ALASKA

SERVICE APRÈS-VENTE

THE BRYANT CORPORATION
NE. 190th & Woodinville
Snohomish Road
P.O. Box 389
Woodinville, Wa 98072 U.S.A.
(206) 483-0110

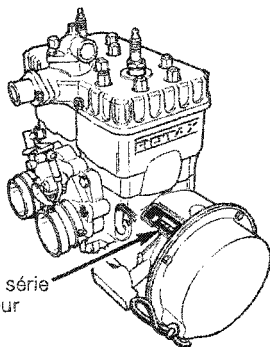
BUREAU DES VENTES

BRYANT CORPORATION
NE. 190th & Woodinville
Snohomish Road
P.O. Box 389
Woodinville, Wa 98072 U.S.A.
(206) 483-0110

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Pour une raison ou pour une autre, il se peut que vous ayez à produire, en certaines occasions, les numéros de série de votre motoneige (moteur, chenille, châssis). Ce serait le cas, par exemple, lors d'une réclamation à la garantie ou d'une perte.

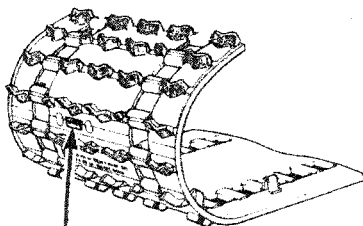
(TYPIQUE)



Numéro de série
du moteur

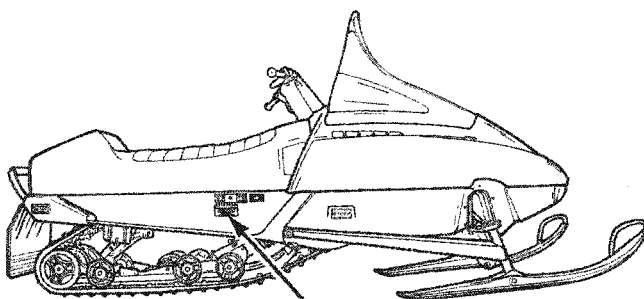
A015 002 019

(TYPIQUE)



Numéro de série
de la chenille

A009 005 002

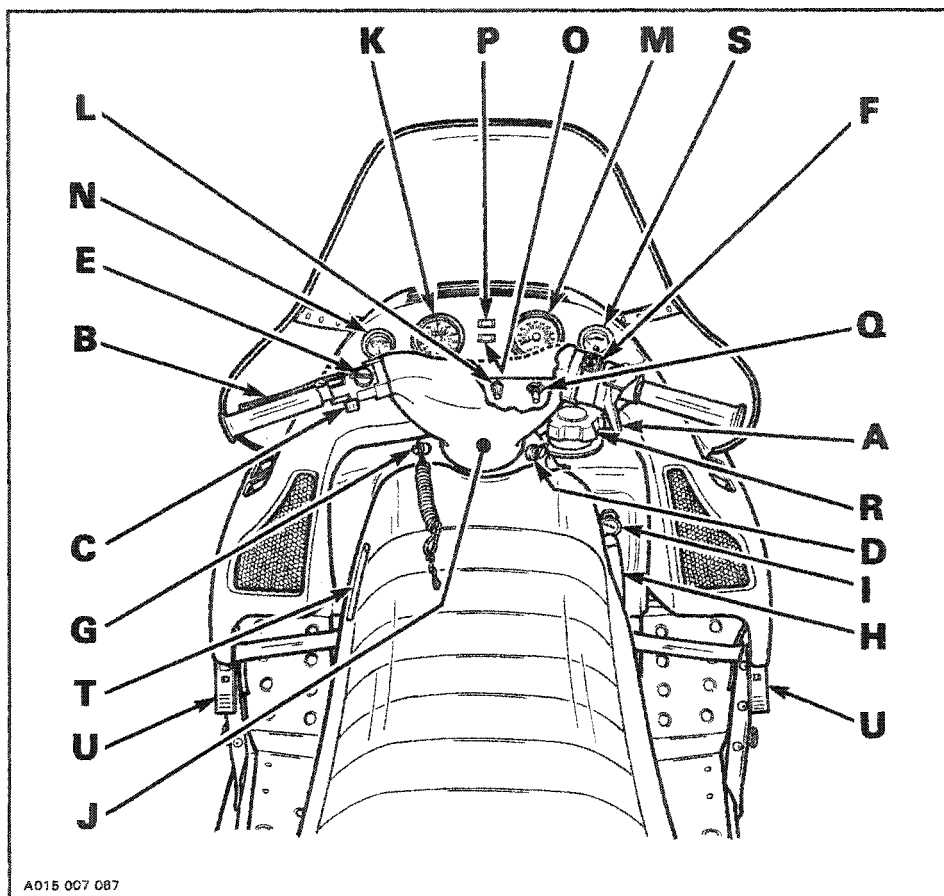


Numéro de série du véhicule

A015 007 006

○ **REMARQUE :** On recommande fortement de noter les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurance.

COMMANDES



A015 007 0B7

- | | |
|---|---|
| A) Manette d'accélérateur | M) Tachymètre |
| B) Manette de frein | N) Indicateur de température |
| C) Bouton du frein de stationnement | O) Lampe témoin du niveau d'huile à injection (rouge) |
| D) Interrupteur d'allumage | P) Lampe témoin du feu de route (bleu) |
| E) Commutateur d'éclairage | Q) Interrupteur des poignées chauffantes* |
| F) Interrupteur d'urgence | R) Bouchon du réservoir de carburant |
| G) Capuchon coupe-circuit | S) Indicateur de niveau de carburant électrique* |
| H) Poignée du démarreur à rappel | T) Indicateur de niveau de carburant* |
| I) Bouton d'amorceur | U) Attaches du capot |
| J) Guidon réglable | |
| K) Indicateur de vitesse/odomètre | |
| L) Bouton de remise à zéro du totalisateur journalier | |

* Certains modèles seulement

A) Manette d'accélérateur

Fixée à la poignée droite du guidon. Le régime du moteur augmente et l'embrayage s'effectue en fonction de la pression exercée sur la manette d'accélérateur. Le moteur revient automatiquement au ralenti dès qu'on relâche la manette.

B) Manette de frein

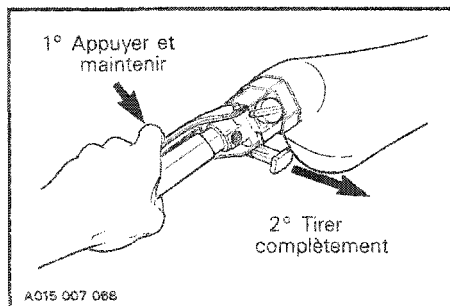
Fixée à la poignée gauche du guidon. Pour appliquer le frein, appuyer sur la manette ; pour qu'elle revienne à sa position originale, il suffit de la relâcher. Le freinage est proportionnel à la pression exercée sur la manette, au type de terrain et au type de neige qui le recouvre.

C) Bouton du frein de stationnement

Fixé à la poignée gauche du guidon. Toujours actionner ce bouton lorsque le véhicule est stationné.

Pour actionner le mécanisme, appuyer sur la manette de frein et tirer en même temps sur le bouton avec l'autre main. Il y a deux encoches de fixation sur le levier du bouton ; tirer le bouton jusqu'à ce qu'une des encoches s'engage, puis relâcher la manette de frein.

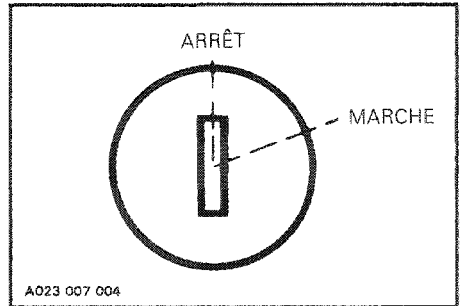
Pour libérer le mécanisme, appuyer sur la manette de frein, puis enfoncer complètement le bouton du frein de stationnement.



D) Interrupteur d'allumage

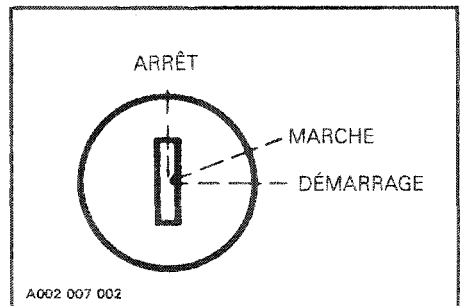
Tous les feux s'allument automatiquement lorsque le moteur tourne.

Démarrage manuel (certains modèles seulement)



Interrupteur à deux positions. Pour démarrer le moteur, tourner la clé à la position MARCHÉ ; pour l'arrêter, tourner à la position ARRÊT.

Démarrage électrique (certains modèles seulement)



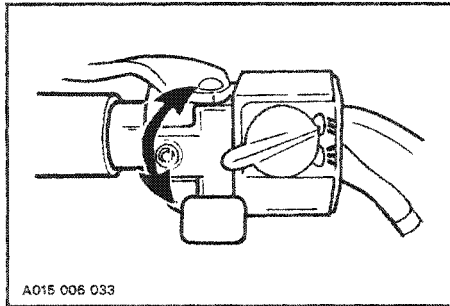
Interrupteur à trois positions. Pour démarrer le moteur, tourner la clé à la position DÉMARRAGE et la tenir. Dès que le moteur démarre laisser la clé revenir à la position MARCHÉ. Si le moteur ne démarre pas dès la première tentative, ramener la clé à la position ARRÊT à chaque fois. Pour arrêter le moteur tourner la clé à la position ARRÊT.

▼ **ATTENTION** : Lorsque le moteur a démarré, ne pas tenir la clé à la position DÉMARRAGE, sinon le démarreur risque d'être endommagé.

○ **REMARQUE** : Il est possible de mettre le moteur en marche manuellement par l'entremise du démarreur à rappel.

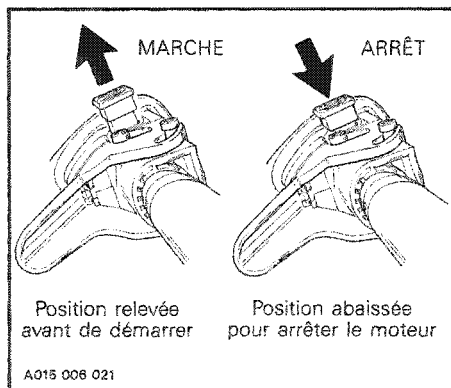
E) Commutateur d'éclairage

Placé sur la poignée gauche du guidon, le commutateur permet d'orienter le faisceau vers le haut (feu de route) ou vers le bas (feu de croisement).



F) Interrupteur d'urgence

Interrupteur à deux positions placé sur la poignée droite du guidon. Pour arrêter le moteur en cas d'urgence, pousser le bouton à la position abaissée et appliquer simultanément le frein. Pour que le moteur démarre, le bouton doit être en position relevée.



Dès sa première sortie, le conducteur devrait se familiariser avec ce dispositif en l'actionnant à plusieurs reprises. Il développera ainsi un réflexe qui lui sera très utile en cas d'urgence.

◆ **AVERTISSEMENT** : Si le dispositif a été actionné dans une situation d'urgence, repérer et corriger la défaillance avant de remettre le moteur en marche.

G) Capuchon coupe-circuit

Dispositif placé sous le guidon. Rattacher la corde du dispositif au conducteur (par exemple au poignet). Bien enfoncer le capuchon sur son réceptacle avant de démarrer.

En cas d'urgence, retirer le capuchon de son réceptacle et le moteur s'arrêtera automatiquement.

○ **REMARQUE** : Le capuchon doit toujours être bien en place pour que le moteur fonctionne.

◆ **AVERTISSEMENT** : Si le capuchon coupe-circuit a été actionné pour urgence, il faut repérer et corriger la défaillance avant de remettre le moteur en marche.

H) Démarreur à rappel

Dispositif à reboinage automatique situé du côté droit du véhicule. Pour démarrer le moteur, tirer lentement la poignée jusqu'à ce qu'une résistance se fasse sentir ; ensuite, tirer vigoureusement.

I) Bouton d'amorceur

Tirer et pousser deux ou trois fois le bouton pour démarrer un moteur froid.

J) Guidon réglable

La hauteur du guidon est réglable. Consulter un concessionnaire autorisé.

K) Indicateur de vitesse/odomètre

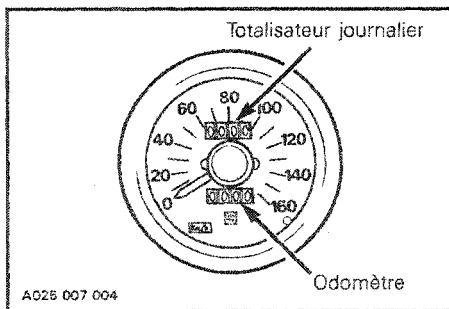
L'indicateur de vitesse est relié directement à l'essieu moteur. Ce cadran à lecture directe indique la vitesse du véhicule en km/h ou en MPH. L'odomètre enregistre la distance totale parcourue en kilomètres ou en milles.

L) Bouton de remise à zéro du totalisateur journalier

Le bouton de remise à zéro du totalisateur journalier est situé sur le tableau de bord. Pour remettre le totalisateur à zéro, il suffit de tourner le bouton jusqu'à ce qu'il n'y ait que des zéros.

Totalisateur journalier

L'indicateur de vitesse comporte un totalisateur journalier, lequel indique la distance parcourue en kilomètre ou en milles, et ce, jusqu'à ce qu'il soit remis à zéro. Il peut également servir à calculer l'autonomie du véhicule ou la distance entre deux points.

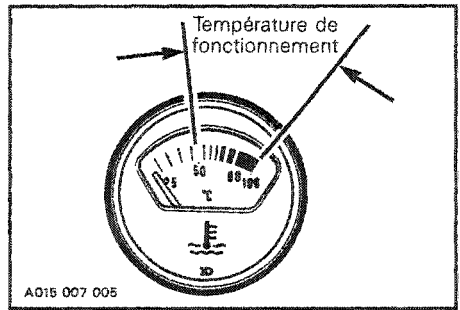


M) Tachymètre

Le tachymètre enregistre les impulsions électriques de la magnéto. Il s'agit d'un cadran à lecture directe indiquant le nombre de tr/mn du moteur.

N) Indicateur de température

L'indicateur donne la température du liquide de refroidissement du moteur. La température normale de fonctionnement varie de 50° à 100°C (120° - 212°F).



Cependant, elle peut varier selon les conditions d'utilisation. Si toutefois la température dépasse 100°C (212°F), ralentir et circuler dans la neige poudreuse ou arrêter le moteur immédiatement.

◆ **AVERTISSEMENT** : Pour enlever le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement, laisser s'échapper la pression en plaçant un chiffon sur le bouchon et en le dévissant partiellement (1^{re} encoche). Sinon, il pourrait s'ensuivre une perte de liquide et même des brûlures graves.

O) Lampe témoin du niveau d'huile à injection (rouge)

Cette lampe témoin s'allume lorsque le niveau d'huile à injection est bas. Vérifier le niveau et refaire le plein le plus tôt possible.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais faire fonctionner le moteur jusqu'à épuisement de l'huile. Il en subirait de graves dommages.

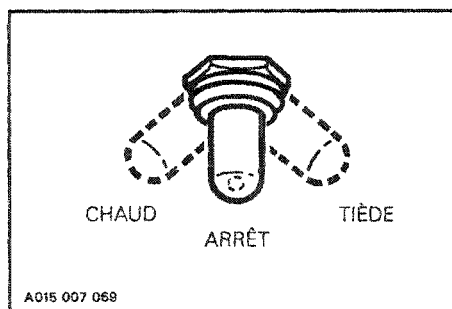
○ **REMARQUE** : Chaque fois qu'on exerce une pression sur la manette du frein, la lampe témoin du niveau d'huile à injection devrait s'allumer. Sinon, remplacer la lampe.

P) Lampe témoin du feu de route (bleue)

S'allume lorsque le faisceau de route du phare est allumé.

Q) Interrupteur des poignées chauffantes (certains modèles seulement)

L'interrupteur à bascule à trois positions se trouve du côté inférieur droit du tableau de bord. Placer à la position désirée pour conserver les mains à une température confortable.



R) Bouchon du réservoir de carburant

Dévisser le bouchon afin de remplir le réservoir puis bien le serrer.

S) Indicateur de niveau de carburant électrique (certains modèles seulement)

L'indicateur de niveau de carburant électrique est situé sur le tableau de bord, permettant ainsi au conducteur de voir le niveau de carburant alors qu'il conduit sa motoneige.

T) Indicateur de niveau de carburant (certains modèles seulement)

Situé à gauche du réservoir de carburant, il permet de voir le niveau de carburant dans le réservoir.

U) Attaches du capot

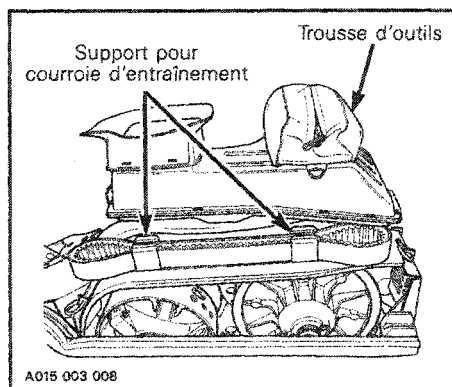
Tirer les attaches vers le bas pour décrocher le capot des dispositifs d'ancrage.

○ **REMARQUE** : Soulever doucement le capot jusqu'à ce que le dispositif de retenue le maintienne ouvert.

◆ **AVERTISSEMENT** : Il est dangereux de faire tourner le moteur lorsque le capot est ouvert, enlevé ou décroché.

Nécessaire d'outils

Le nécessaire d'outils se trouve dans la trousse d'outils. Pour avoir accès, il suffit de basculer le capot.



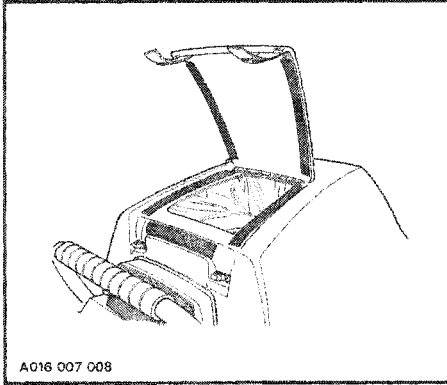
Support pour courroie d'entraînement de rechange

Une courroie d'entraînement de rechange peut être installée dans les pinces du support situées sur le garde-courroie. Pour avoir accès, il suffit de basculer le capot.

Compartment de rangement (certains modèles seulement)

Pour avoir accès, tourner les dispositifs de verrouillage d'un quart de tour afin de libérer la courroie. Soulever le couvercle.

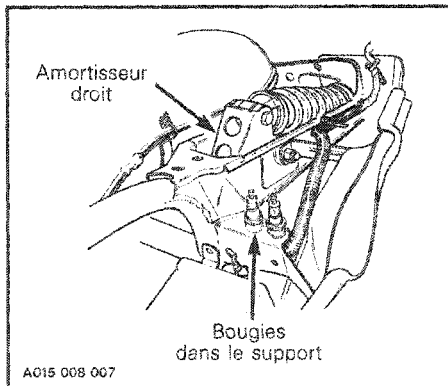
◆ **AVERTISSEMENT** : Lors de l'utilisation de la motoneige, ne pas s'asseoir sur le couvercle du compartiment de rangement qui est situé à l'arrière du siège.



Support de bougies

Un support a été prévu à l'intérieur du capot, près de la partie supérieure de l'amortisseur droit, pour conserver les bougies au sec et pour empêcher les secousses qui pourraient les dérégler ou les briser.

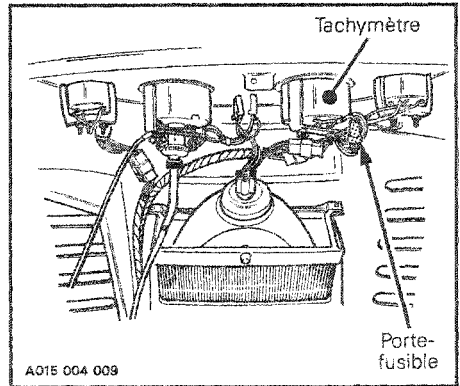
Serrer les bougies au maximum dans le support.



Fusible du tachymètre

Le tachymètre est protégé par un fusible de 0,1 ampère. Le porte-fusible se trouve à l'intérieur du capot, près du tachymètre. Si ce dernier cesse de fonctionner, vérifier le fusible et le remplacer s'il y a lieu.

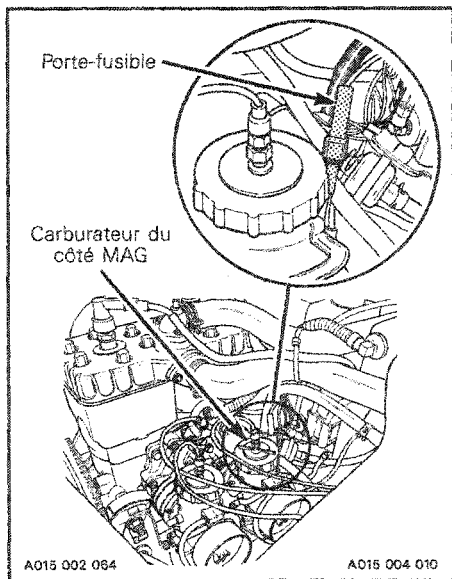
▼ **ATTENTION** : Ne pas utiliser un fusible d'un ampérage plus élevé car cela pourrait endommager le tachymètre.



Fusible du système de démarrage (modèles à démarrage électrique seulement)

Le système de démarrage est protégé par un fusible de 30 ampères. Le porte-fusible est situé près du filtre à huile d'injection, et ce, juste à côté du carburateur du côté MAG. Si le démarreur ne fonctionne pas, vérifier l'état de ce fusible et le remplacer s'il y a lieu.

○ **REMARQUE** : Pour mieux visualiser la situation, le silencieux d'admission d'air a été enlevé dans les illustrations suivantes.



▼ **ATTENTION** : Ne pas utiliser un fusible d'un ampérage plus élevé car cela pourrait endommager sérieusement le système de démarrage.

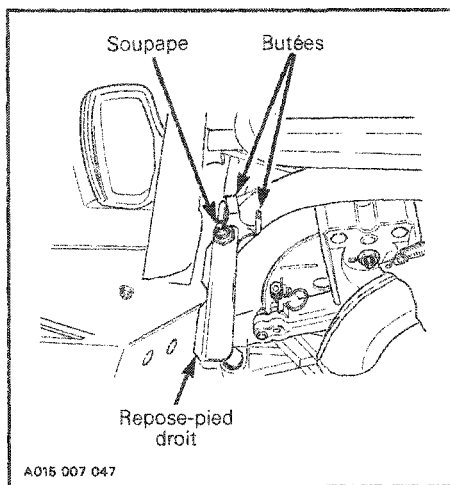
Soupape de coupure de carburant (certains modèles seulement)

Les instructions suivantes ne concernent que les véhicules munis d'une soupape de coupure de carburant manuelle.

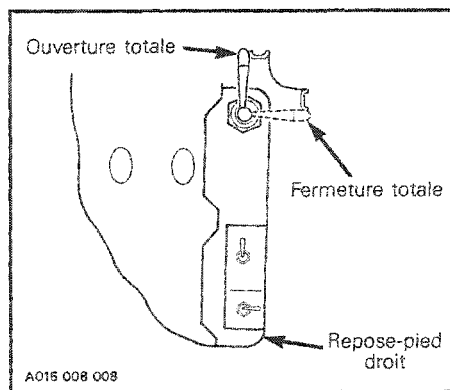
On recommande de fermer la soupape lors des déplacements ou de l'entreposage du véhicule. Cette soupape se trouve sous le capot, sur le dessus du repose-pied droit.

La soupape de coupure de carburant a été munie de deux butées pour empêcher que le levier ne tourne en raison des vibrations.

Ces butées sont réglées de sorte que la pointe intérieure du levier vienne en contact avec la butée lorsque la soupape est en position d'ouverture ou de fermeture totale.



Pour ouvrir ou fermer la soupape, toujours tourner le levier de façon à ce qu'il traverse la butée et qu'il demeure en position.



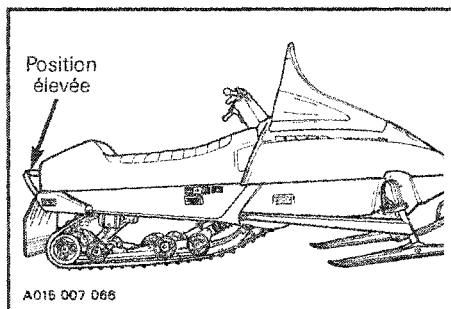
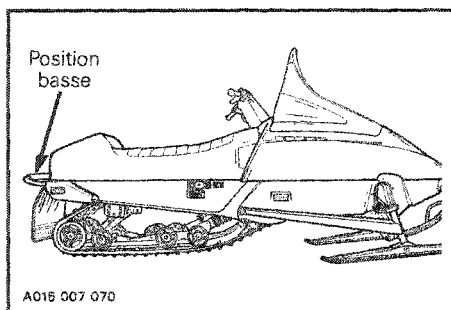
Ouvrir la soupape au **complet** pour mettre le véhicule en marche.

▼ **ATTENTION** : Toujours ouvrir la soupape au complet avant de prendre le départ. Ne jamais laisser le levier de la soupape entre les butées.

○ **REMARQUE** : Il peut être nécessaire de pousser contre la butée si le levier est difficile à mettre en position.

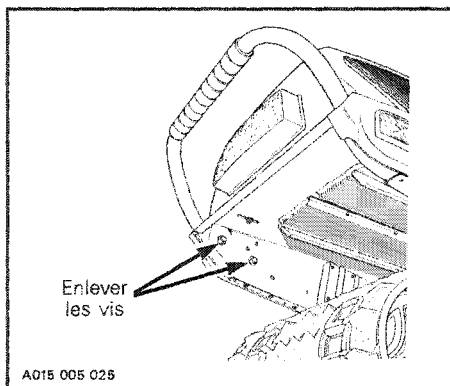
Pare-chocs arrière (certains modèles seulement)

Le pare-chocs arrière peut être installé dans deux positions au goût du conducteur. La position basse peut être utile en neige profonde, permettant la prise à une hauteur plus accessible.

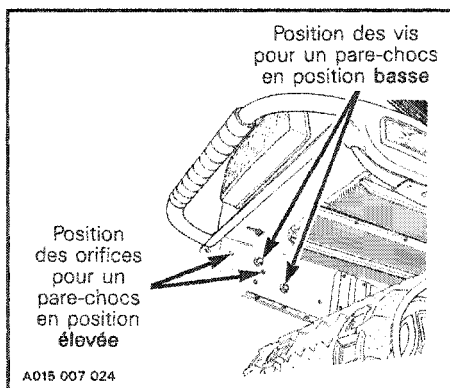


Pour installer le pare-chocs en position basse, procéder comme suit :

- Soulever le garde-neige et l'immobiliser dans cette position.
- Depuis l'intérieur du tunnel, enlever les vis de fixation du pare-chocs, deux de chaque côté du véhicule.

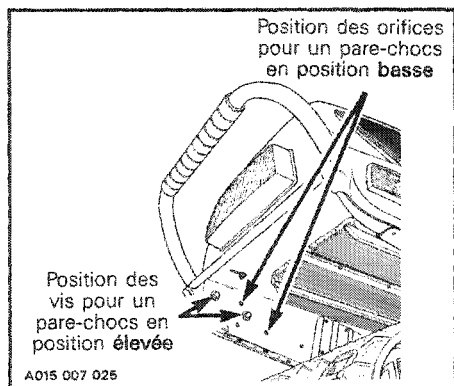


- Enlever le pare-chocs.
- Inverser la position du pare-chocs, et l'insérer dans le tunnel.
- Pour installer le pare-chocs en position basse, les vis de fixation doivent être relocalisées dans les orifices indiqués.



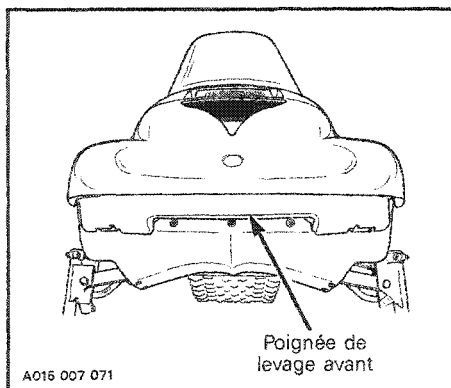
- Serrer solidement les vis du pare-chocs.
- Abaisser le garde-neige.

○ **REMARQUE** : Pour installer le pare-chocs en position **élevée**, les vis de fixation doivent être relocalisées dans les orifices indiqués.



Poignée de levage avant

Cette poignée est située à l'avant de la coque et doit être utilisée pour soulever l'avant du véhicule.



▼ **ATTENTION** : Ne jamais tirer ou soulever le véhicule par les skis.

RODAGE

Moteur

Il est important que ce moteur de motoneige Bombardier-Rotax subisse un rodage avant d'être utilisé à sa puissance maximale. Le fabricant recommande fortement de 10 à 15 heures de fonctionnement. L'accélérateur ne devrait pas être actionné à plus du 3/4 de sa course. De brèves accélérations vigoureuses et de fréquentes variations de régime contribuent à un bon rodage. Cependant, de longues accélérations vigoureuses, des vitesses de croisière élevée et une surchauffe du moteur sont néfastes pendant la période de rodage.

○ **REMARQUE** : Pour assurer une protection additionnelle au cours de la période de rodage du moteur, ajouter au carburant 500 mL (18 oz) d'huile **BLIZZARD** (N/P 496 0135 00) ou d'huile à injection Bombardier lors du premier plein.

▼ **ATTENTION** : Enlever et nettoyer les bougies après le rodage du moteur.

Courroie

Une courroie d'entraînement neuve doit subir un rodage de 25 km (15 milles).

Révision - 10 Heures

Dans un mécanisme, toute pièce de précision doit faire l'objet d'une vérification périodique. Il en va de même pour une motoneige. C'est pourquoi nous vous recommandons de faire réviser votre véhicule par votre concessionnaire autorisé, et ce, à la première de ces deux éventualités : après les 10 premières heures d'utilisation ou 30 jours après l'achat.

Par la même occasion, vous pourrez discuter avec votre concessionnaire de toutes les questions auxquelles vous ne trouvez pas de réponse.

Cette vérification est laissée aux frais du client.

VÉRIFICATIONS APRÈS 10 HEURES D'UTILISATION	✓
Réglage de l'allumage	
État des bougies (enlever et nettoyer)	
Réglage des carburateurs	
Réglage de la pompe à injection d'huile	
Écrous de culasse	
Couple de serrage de la vis de la poulie motrice	
Vis du support de moteur	
Attaches du silencieux	
Niveau d'huile du carter de chaîne	
Tension de la chaîne d'entraînement	
Niveau d'huile du système à injection	
Niveau du liquide de refroidissement	
Fonctionnement du frein et état des garnitures	
Parallélisme des skis (état des lisses), réglage du carrossage des jambes de skis	
Resserrage du bras de direction à 25 N•m (18 lbf•pi)	
Resserrage des boulons de guidon à 26 N•m (19 lbf•pi)	
Précharge de la poulie menée	
Alignement de la poulie et état de la courroie d'entraînement	
État, tension et alignement de la chenille	
Suspension, serrage des vis de l'essieu arrière à 48 N•m (35 lbf•pi)	
Lubrification de la direction, la suspension, l'essieu moteur, etc.	
Circuit électrique (acheminement, connexions)	
Serrer les écrous, les boulons et les raccords desserrés	
Fonctionnement du système d'éclairage (phare, feu d'arrêt, etc.), de l'interrupteur d'urgence et du capuchon coupe-circuit	
Électrolyte de la batterie (démarrage électrique seulement)	

On recommande de faire signer le concessionnaire à la suite de cette vérification.

Date de la révision - 10 heures

Signature du concessionnaire

CARBURANT ET HUILE

Type de carburant recommandé

Utiliser de l'essence ordinaire sans plomb, disponible dans la plupart des stations-service, ou du gazohol contenant moins de 10% d'éthane.

▲ **ATTENTION** : Ne jamais modifier les proportions carburant/huile recommandées ni employer d'autres carburants. L'utilisation de carburant contenant du méthane ou des produits semblables, incluant le naphte, n'est pas recommandée. L'utilisation de carburant non recommandé peut occasionner une réduction de la performance du véhicule et endommager des pièces importantes dans le système d'alimentation et le moteur.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas remplir complètement le réservoir si le véhicule doit être remis dans un endroit chaud. Le carburant aurait alors tendance à se dilater et à déborder du réservoir. Toujours essuyer le carburant répandu sur le véhicule. Le carburant peut s'enflammer et exploser dans certaines conditions. Toujours manipuler dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles.

Type d'huile recommandée

Utiliser de l'huile à injection pour motoneiges BOMBARDIER (N/P 496 0133 00 - 1 litre) vendue par nos concessionnaires.

Ce type d'huile demeure fluide à des températures pouvant atteindre -40°C (-40°F).

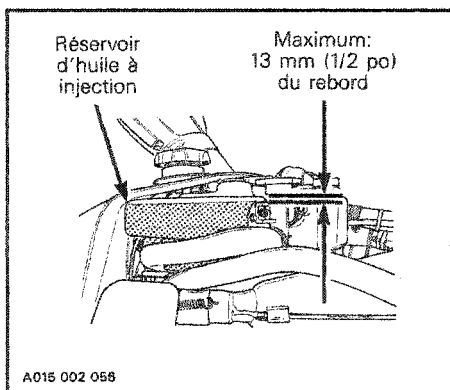
S'il est impossible d'obtenir de l'huile à injection pour motoneiges BOMBARDIER, utiliser de l'huile BLIZZARD (N/P 496 0135 00).

▼ **ATTENTION** : Ne jamais mélanger des huiles pour moteurs à deux temps de différentes marques car d'importantes réactions chimiques pourraient produire de sérieux dommages. Ne jamais utiliser de l'huile minérale ordinaire ni de l'huile à moteur hors-bord.

Système à injection d'huile

Toujours maintenir un niveau suffisant d'huile à injection pour motoneiges BOMBARDIER dans le réservoir d'huile à injection.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais laisser baisser le niveau d'huile de plus de 2/3.



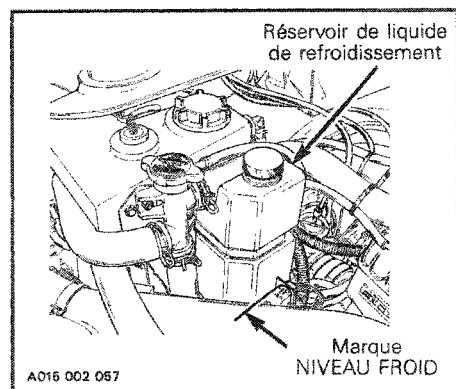
▼ **ATTENTION** : Vérifier le niveau et remplir au besoin, lors de chaque plein de carburant. Ne pas trop remplir. Essuyer l'huile répandue.

○ **REMARQUE** : Pour la période de rodage du moteur, ajouter au carburant 500 mL (18 oz) d'huile BLIZZARD ou d'huile à injection BOMBARDIER, lors du plein de carburant.

AVANT DE DÉMARRER

Vérifications à effectuer :

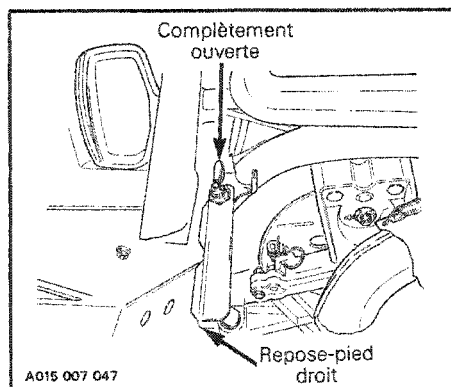
- ACTIONNER LA MANETTE D'ACCÉLÉRATEUR À QUELQUES REPRISES pour voir si elle fonctionne bien. Celle-ci doit revenir automatiquement à la position du ralenti dès qu'on la relâche.
- S'assurer que les skis et la chenille ne sont pas gelés au sol et que la direction fonctionne adéquatement.
- S'assurer qu'il n'y a pas de neige dans le filtre à air.
- Actionner la manette du frein et s'assurer que le freinage est complet avant que la manette ne touche le guidon.
- Vérifier le niveau du liquide de refroidissement. Celui-ci devrait se trouver à la marque NIVEAU FROID (moteur froid) du réservoir de liquide de refroidissement.



S'il en manque ou s'il faut remplir tout le système, consulter un concessionnaire autorisé.

◆ **AVERTISSEMENT** : S'il est nécessaire d'enlever le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement, laisser s'échapper la pression en plaçant un chiffon sur le bouchon et en le dévissant partiellement (1^{re} encoche). Ne jamais vider ou remplir le système de refroidissement lorsque le moteur est chaud. Sinon, il pourrait s'ensuivre une perte de liquide et même des brûlures graves.

- Vérifier le niveau d'huile à injection.
- Vérifier le niveau de carburant.
- S'assurer que la soupape de coupure de carburant est complètement ouverte (s'il y a lieu).



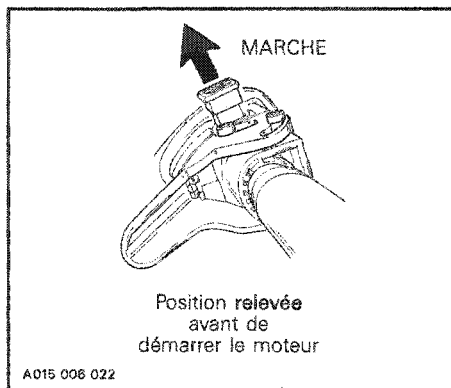
- S'assurer que la voie est complètement libre devant le véhicule.
- Nettoyer et vérifier le phare, le feu arrière et le feu d'arrêt.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes.

DÉMARRAGE

Vérifier le fonctionnement de la manette d'accélérateur.

S'assurer que l'interrupteur d'urgence est à la position MARCHE.



S'assurer que le capuchon coupe-circuit est en place et que le cordon est rattaché au conducteur.

Actionner le bouton d'amorceur deux ou trois fois.

○ **REMARQUE** : Il est inutile d'actionner l'amorceur lorsque le moteur est chaud.

▼ **ATTENTION** : L'utilisation d'éther ou d'autres types de liquides pour faciliter le démarrage n'est pas recommandée puisqu'elle peut endommager les pièces du moteur.

Démarrage manuel

Introduire la clé dans l'interrupteur et la tourner à la position MARCHE.

Tirer lentement la poignée du démarreur à rappel jusqu'à ce qu'elle offre une résistance, puis tirer vigoureusement. Laisser la poignée revenir lentement à sa position initiale.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas actionner l'accélérateur lors du démarrage.

Démarrage électrique (certains modèles seulement)

▼ **ATTENTION** : Ne jamais faire fonctionner le moteur lorsque la batterie est enlevée ou débranchée. Dû au fait qu'elle réduit les variations de tension, la mise en marche du moteur sans batterie pourrait entraîner la défektivité des instruments ou des ampoules.

Introduire la clé dans l'interrupteur.

Tourner la clé dans le sens horaire pour actionner le démarreur.

▼ **ATTENTION** : Afin d'éviter la surchauffe du démarreur, ne jamais l'actionner plus de 30 secondes à la fois. Attendre un peu pour le laisser se refroidir avant de l'actionner de nouveau, s'il y a lieu.

Relâcher la clé dès que le moteur a démarré. Si le moteur ne démarre pas au premier essai, toujours ramener la clé à la position ARRÊT.

○ **REMARQUE** : Il est possible de mettre le moteur en marche manuellement par l'entremise du démarreur à rappel.

Dernière vérification

Vérifier le fonctionnement de l'interrupteur d'urgence et du capuchon coupe-circuit. Remettre le moteur en marche.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas rouler avec un véhicule dont l'interrupteur d'urgence ou le capuchon coupe-circuit ne fonctionne pas. Pour arrêter le moteur, ramener la clé à la position ARRÊT. Voir un concessionnaire autorisé immédiatement.

Laisser le moteur se réchauffer avant de rouler à plein régime.

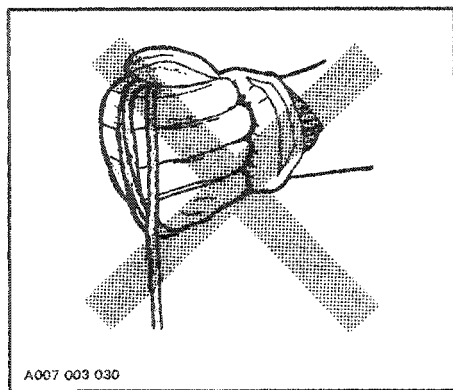
○ **REMARQUE** : Le moteur est chaud lorsque l'indicateur de température indique la température de fonctionnement.

◆ **AVERTISSEMENT** : Cette moto-neige est propulsée par une chenille rotative qui est partiellement dégagée pour son bon fonctionnement. Un conducteur inattentif pourrait subir de graves blessures si des mains, des pieds ou des pièces de vêtements s'emmêlaient à la chenille.

Démarrage d'urgence

Si le câble du démarreur se rompt, démarrer le moteur avec le câble de démarrage d'urgence compris dans la trousse d'outils.

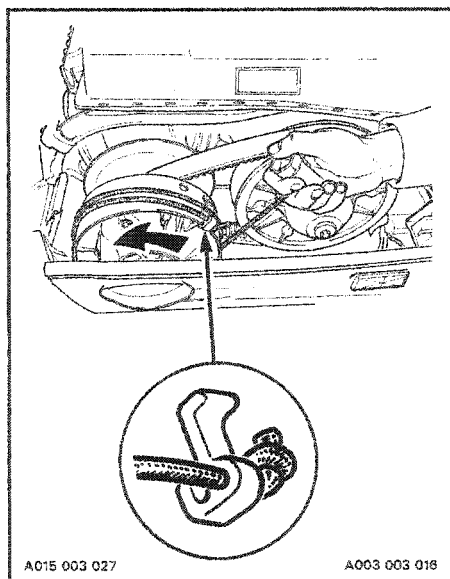
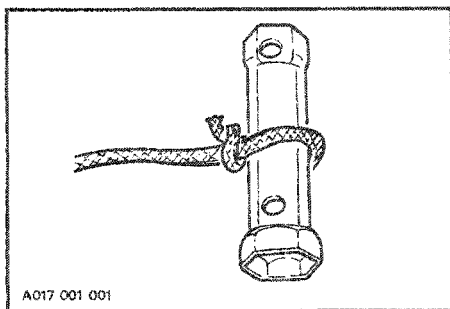
◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas enrouler le câble autour de votre main. Ne tirer que sur la poignée du câble.



◆ **AVERTISSEMENT** : À moins d'urgence, ne pas démarrer le véhicule au moyen de la poulie motrice. Faire réparer le véhicule dans le plus bref délai possible.

Fixer le câble d'urgence à toute poignée disponible et à la pince de démarrage comprise dans la trousse d'outils. Enrouler solidement le câble autour de la poulie motrice de sorte que la poulie motrice tourne dans le sens antihoraire.

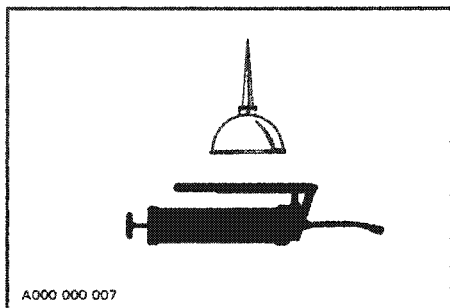
○ **REMARQUE** : La douille de bougie peut être utilisée comme poignée de démarreur en cas d'urgence.



Démarrer le moteur manuellement de la façon habituelle.

◆ **AVERTISSEMENT** : Lorsqu'un cas d'urgence oblige à démarrer au moyen de la poulie motrice, ne pas réinstaller le garde-courroie et ramener le véhicule lentement pour le faire réparer.

LUBRIFICATION



Fréquence

La sécurité, la durée et le bon fonctionnement de votre moto neige dépendent de son entretien. Quelques minutes par semaine suffisent à garder votre moto-neige en parfait état.

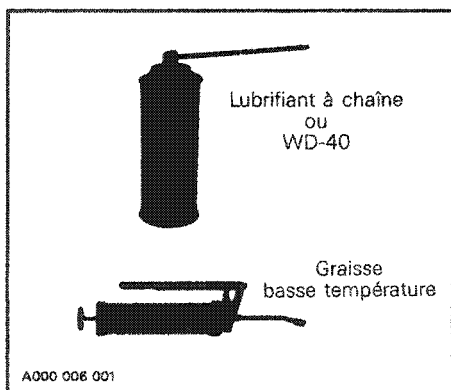
Lubrifier la direction et la suspension tous les mois ou après chaque période d'utilisation de 40 heures. Lubrifier plus fréquemment si le véhicule est utilisé sur neige fondante ou dans de rudes conditions.

On recommande d'utiliser de l'huile pénétrante sur les pièces mobiles, soit :

- lubrifiant à chaîne BARDAHL (BCS 362, sec)
- WD-40

Les autres raccords de graissage doivent être lubrifiés avec de la graisse basse température (N/P 413 7061 00) au moyen d'un pistolet-graisseur.

Les symboles suivants paraissant aux illustrations indiquent le type de lubrifiant requis aux endroits désignés.



○ **REMARQUE :** Lors de la lubrification des raccords de graissage, actionner le pistolet-graisseur lentement jusqu'à ce que la graisse apparaisse au niveau des joints. Toujours utiliser de la graisse basse température (N/P 413 7061 00).

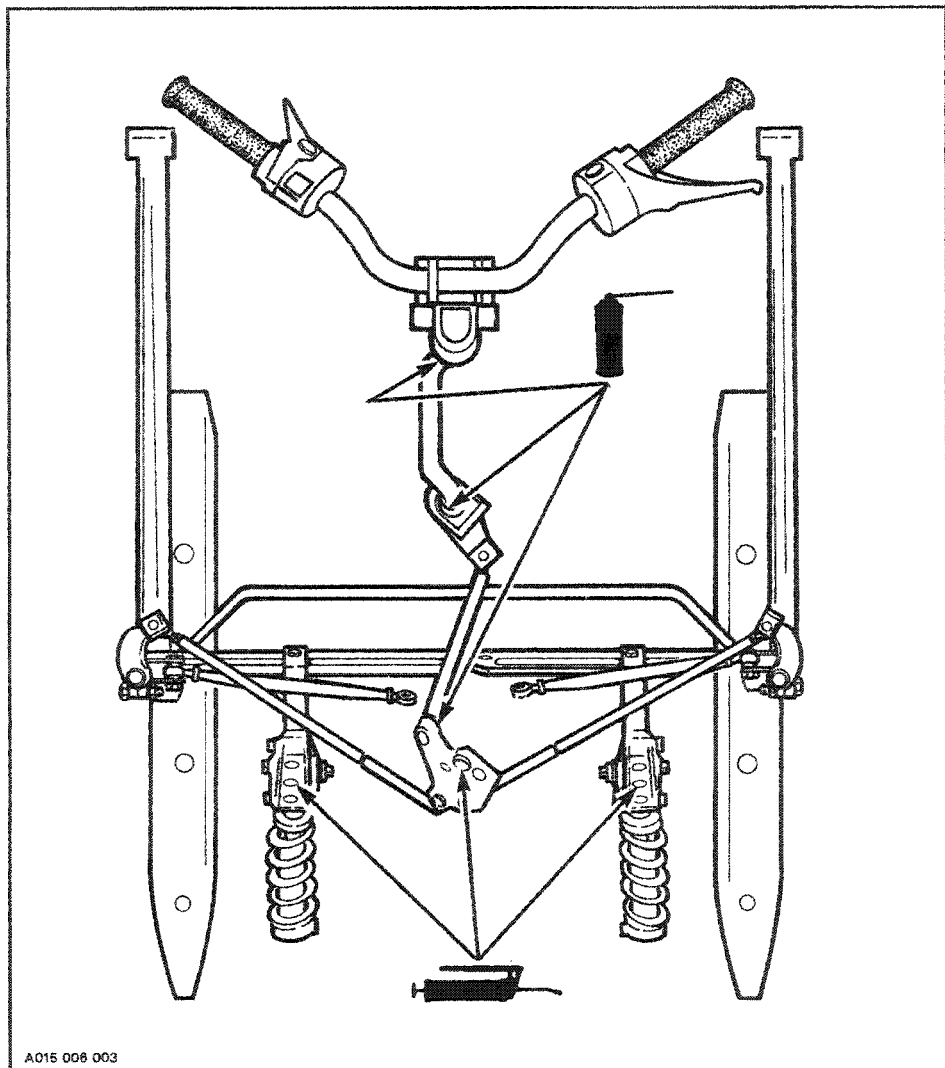
◆ **AVERTISSEMENT :** Effectuer les opérations de lubrification conformément aux instructions contenues dans ce guide. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté. On recommande de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts dans ce guide. Ne pas lubrifier les câbles d'accélérateur et / ou de frein, ni leur gaine.

Mécanisme de direction et suspension avant

— Lubrifier les bras de suspension supérieur et inférieur ainsi que les joints à rotule (acier sur acier seulement).

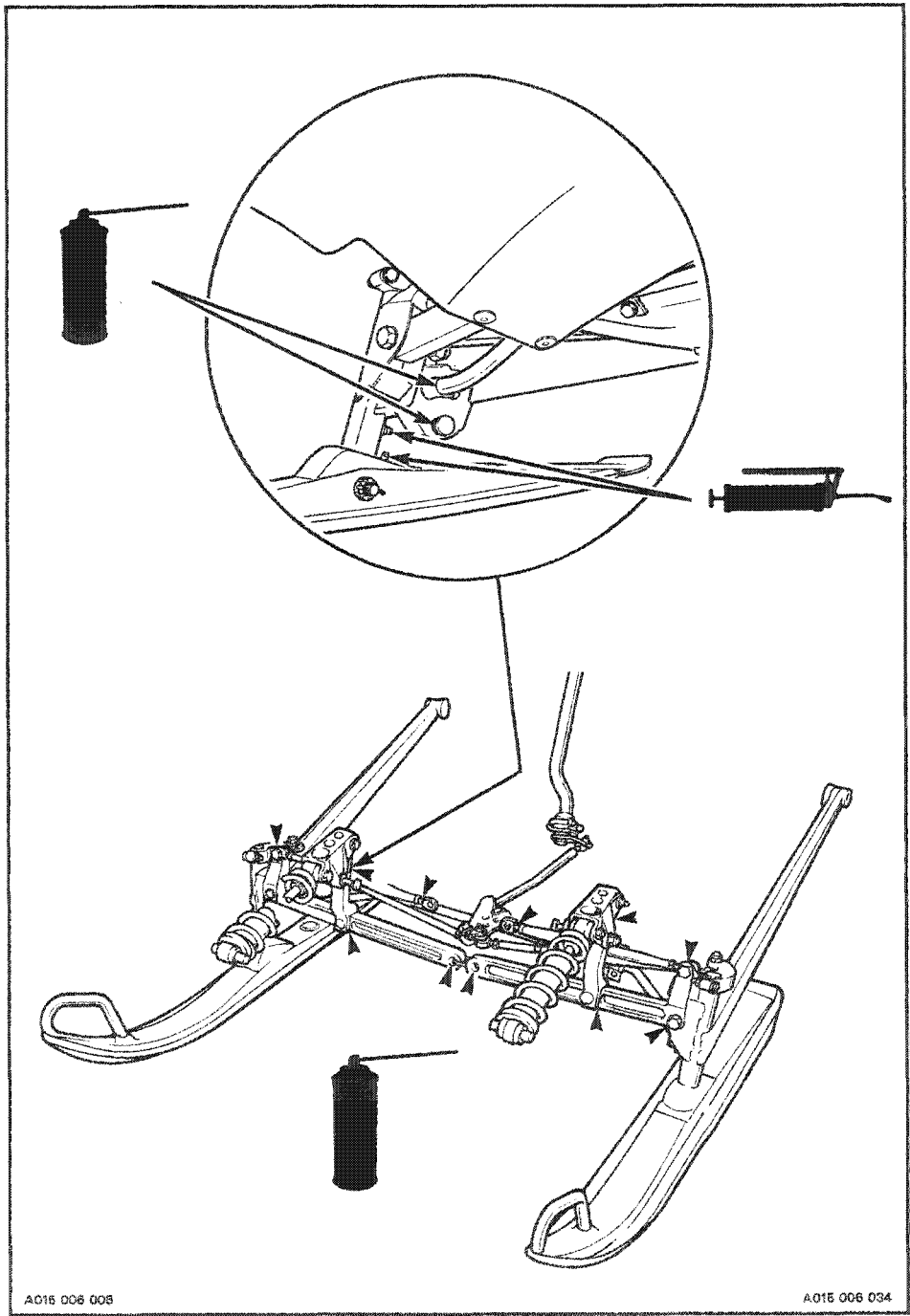
— Appliquer de la graisse sur les jambes de skis, les pivots et sur le bras de renvoi.

— Lubrifier les pièces mobiles à l'extrémité de la barre stabilisatrice.



A015 006 003

○ **REMARQUE :** Profiter de l'occasion pour vérifier la solidité des attaches et des joints à rotule.

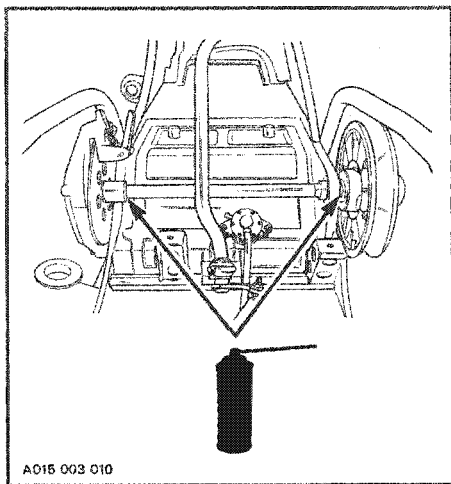
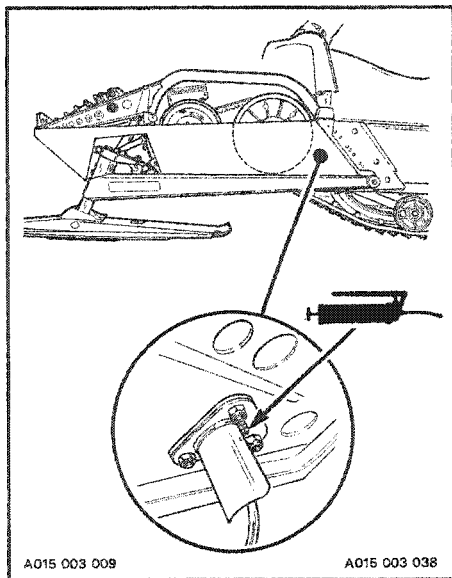


A015 006 008

A015 006 034

Essieu moteur

Lubrifier par le raccord de graissage avec de la graisse basse température seulement.



▼ **ATTENTION** : Ne pas lubrifier excessivement, puisque le lubrifiant pourrait entrer en contact avec les plaquettes de frein et/ou la courroie d'entraînement et les salir.

Étrier de frein

Consulter votre concessionnaire autorisé pour une lubrification appropriée de la roue à cliquet de l'étrier de frein.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas lubrifier les câbles d'accélérateur et/ou de frein, ni leur gaine.

Arbre de renvoi (disque de frein et poulie menée)

Pour un bon fonctionnement, le disque et la poulie menée doivent glisser librement sur l'arbre de renvoi. Lubrifier légèrement.

Suspension à glissières

Lubrifier la suspension par les raccords de graissage suivants :

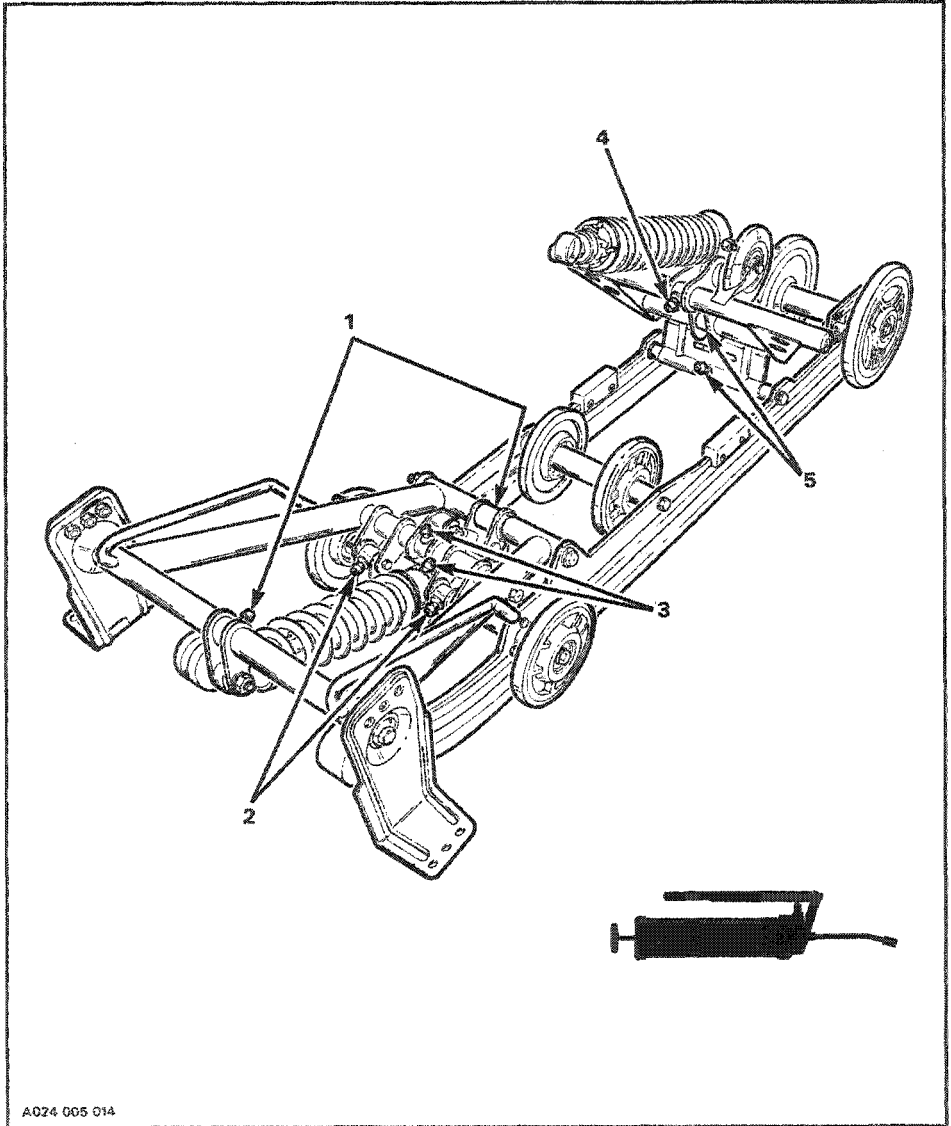
1. Bras avant : essieux supérieur et inférieur.
2. Bras oscillant avant : essieux supérieur et inférieur.

3. Jumelles avant.

4. Bras arrière : essieu supérieur.

5. Jumelle arrière : essieux supérieur et inférieur.

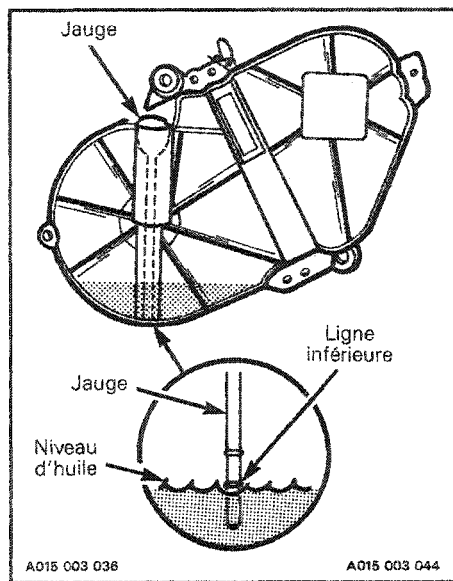
○ **REMARQUE** : Les points de lubrification sont au nombre de neuf.



A024 005 014

Niveau d'huile du carter de chaîne

S'assurer que le véhicule est sur une surface plane avant d'enlever le bouchon de remplissage pour vérifier le niveau d'huile. Le niveau doit se situer à la ligne inférieure sur la jauge lorsqu'elle est dévissée. Remplir au besoin avec de l'huile à carter de chaîne BOMBARDIER (N/P 413 8019 00 - 250 mL).



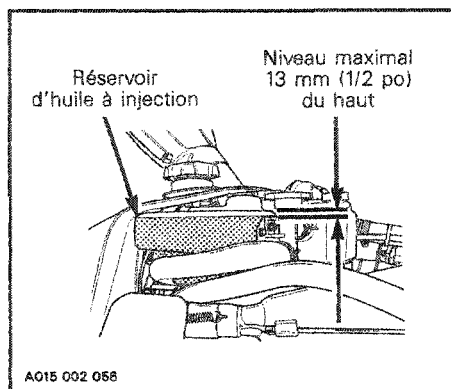
○ **REMARQUE :** La contenance du carter de chaîne est d'environ 200 mL (7 oz imp.).

Système à injection d'huile

Le réservoir d'huile à injection doit toujours contenir une quantité suffisante d'huile à injection pour motoneiges BOMBARDIER.

▼ **ATTENTION :** Ne jamais laisser baisser le niveau d'huile de plus de 2/3.

▼ **ATTENTION :** Vérifier le niveau d'huile et remplir à chaque plein de carburant. Ne pas trop remplir. Essuyer l'huile répandue.




Valve rotative


La valve rotative est lubrifiée par l'huile du réservoir d'huile à injection. Le réservoir d'huile à injection doit toujours contenir une quantité suffisante d'huile à injection pour motoneiges BOMBARDIER.

▼ **ATTENTION :** Vérifier le niveau d'huile et remplir à chaque plein de carburant. Ne pas trop remplir. Essuyer l'huile répandue.


ENTRETIEN

Le tableau suivant indique quelles opérations doivent être effectuées par vous ou votre concessionnaire autorisé, et à quelles fréquences. En vous conformant aux recommandations qui sont faites dans cette section, vous vous assurez de nombreuses années de loisirs agréables avec votre motoneige.

 **REMARQUE** : Les zones ombragées dans ce tableau indiquent les fréquences recommandées.

 **AVERTISSEMENT** : N'effectuer que les opérations d'entretien contenues dans ce guide. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté. On recommande de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts dans ce guide.

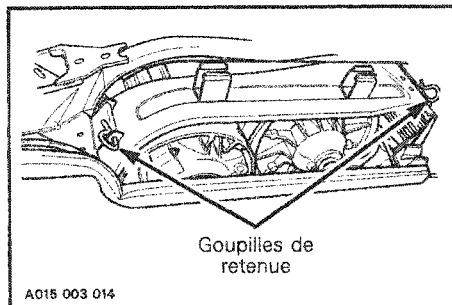
TABEAU D'ENTRETIEN	Chaque semaine ou tous les 240 km (150 mi)	Chaque mois ou tous les 800 km (500 mi)	Une fois par année ou tous les 3200 km (2000 mi)	Voir page
État de la courroie d'entraînement				36
État du frein				36
Réglage du frein				37
Bougies				37
Batterie (démarrage électrique seulement)				37
État de la suspension				40
Réglages de la suspension			(au besoin)	40
État de la chenille				43
Tension et alignement de la chenille			(au besoin)	43
Poulie motrice et menée				44
Tension de la chaîne d'entraînement				45
Direction et suspension avant				45
Skis et lisses				45
Réglage de la direction et du carrossage des jambes de skis				45
Système d'échappement				45
Compartiment-moteur				45
Nettoyage du filtre à air				46
Réglage des carburateurs (inspection du câble)				46
État du filtre d'huile à injection				47
Réglage de la pompe à injection d'huile				47
Système de refroidissement				47
Visée du faisceau du phare				48
Faisceaux de fils, câbles, et conduits				49
Inspection générale				49

 **REMARQUE** : Au regard d'un entretien adéquat, la révision consécutive aux 10 premières heures d'utilisation du véhicule revêt une très grande importance.

Dépose du garde-courroie

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas faire tourner le moteur si le garde-courroie n'est pas fixé en place.

1. Soulever le capot.
2. Enlever les deux goupilles de retenue du garde-courroie.
3. Soulever et enlever le garde-courroie.



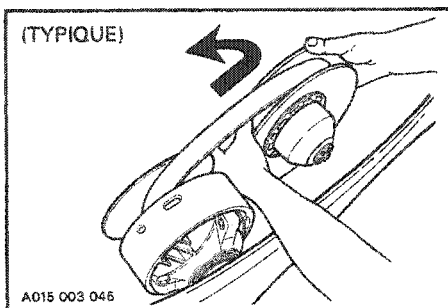
Dépose et installation de la courroie d'entraînement

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne jamais faire démarrer ou tourner le moteur lorsque la courroie d'entraînement n'est pas installée.

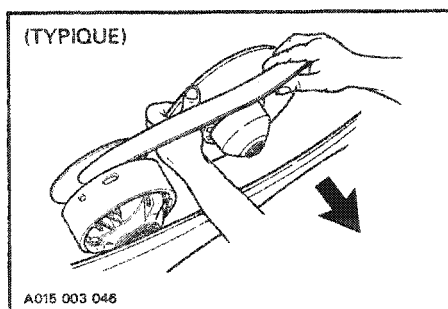
1. Enlever la clé de contact.
2. Soulever le capot et enlever le garde-courroie.

○ **REMARQUE** : Il est plus facile d'effectuer la dépose et l'installation de la courroie d'entraînement en immobilisant la poulie menée à l'aide du frein. Pour ce faire, sortir le câble de démarrage de la trousse d'outils, et enrouler le solidement autour de la manette de frein. Il est possible d'enlever le bouchon d'accès de la poulie motrice, lequel est situé au côté de la coque, afin de faciliter la dépose de la courroie.

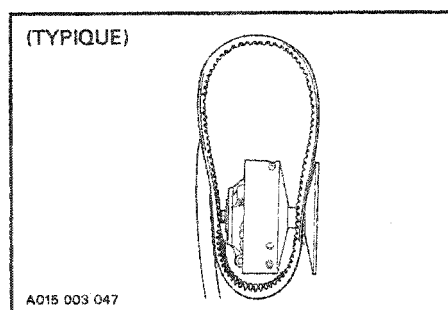
3. Ouvrir la poulie menée en tournant et poussant la demi-poulie coulissante. Tenir celle-ci en position d'ouverture totale.



4. Glisser la courroie par-dessus le rebord supérieur de la demi-poulie fixe conformément à l'illustration suivante.

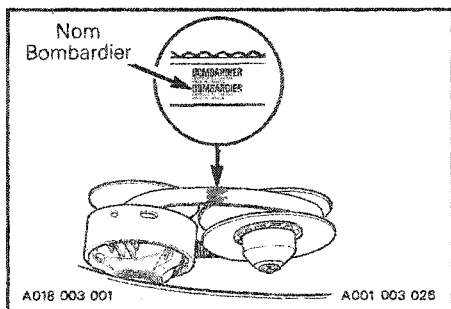


5. Glisser la courroie hors de la poulie motrice et l'enlever du véhicule.



Pour installer la courroie d'entraînement, inverser l'ordre des opérations en portant une attention aux points suivants :

Pour une durée maximale de la courroie d'entraînement, installer celle-ci de sorte que le nom Bombardier soit lisible en se tenant face aux poulies. S'assurer qu'elle tourne dans le sens approprié.



ATTENTION : Ne pas forcer la courroie ni utiliser d'outils pour la passer par-dessus les poulies lors de l'installation, sinon ses cordes pourraient être coupées ou brisées.

État de la courroie d'entraînement

Examiner la courroie. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée, effilée ou usée de façon anormale (usure inégale, usure d'un seul côté, crampons manquants, matériau fendillé). L'usure anormale de la courroie peut provenir d'un mauvais alignement des poulies, d'un régime excessif alors que la chenille est gelée, de démarrages rapides sans réchauffement préalable, d'une poulie couverte de bavures ou de rouille, d'huile sur la courroie ou d'une courroie de rechange tordue. Au besoin, voir un concessionnaire.

Vérifier la largeur de la courroie. Remplacer la courroie si sa largeur est inférieure à 32 mm (1-1/4 po).

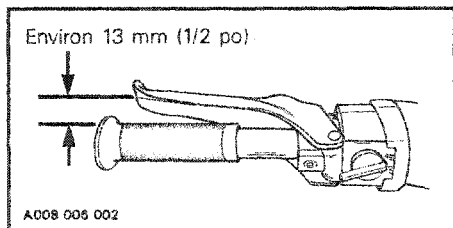
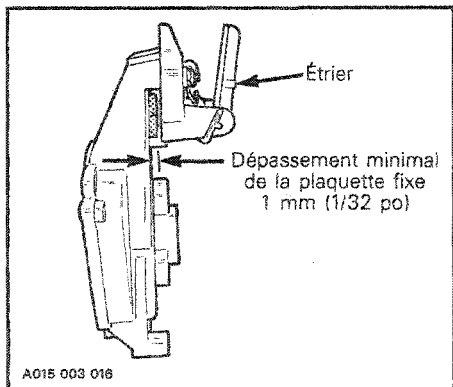
Courroie d'entraînement neuve

Après l'installation d'une courroie d'entraînement neuve, on recommande fortement d'observer une période de rodage de 25 km (15 milles).

État du frein

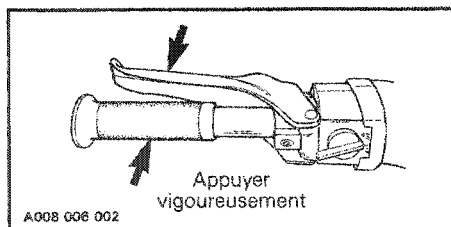
L'efficacité du freinage est un facteur essentiel de sécurité. Ne jamais circuler sans s'être assuré du bon fonctionnement du mécanisme.

AVERTISSEMENT : Les plaquettes de frein doivent être remplacées dès que la plaquette fixe ne dépasse l'étrier que de 1 mm (1/32 po). Ces plaquettes doivent être remplacées par un concessionnaire autorisé.

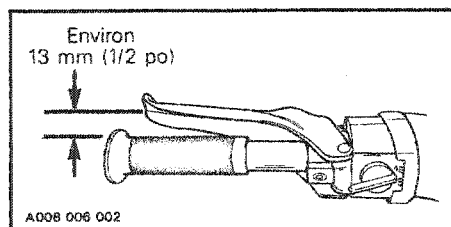


Réglage du frein

Pour obtenir une réaction de freinage plus rapide, appuyer vigoureusement sur la manette du frein à quelques reprises ; ceci actionnera le mécanisme de réglage.



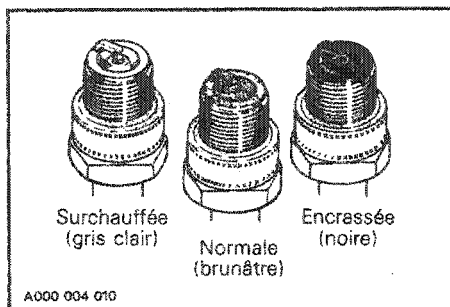
Après le réglage, le freinage devrait être complet lorsque la manette du frein se trouve à environ 13 mm (1/2 po) de la poignée du guidon. Sinon, voir un concessionnaire autorisé.



Bougies

Débrancher les fils et enlever les bougies. Ensuite, vérifier l'état des bougies.

- Bec brunâtre : fonctionnement normal (les réglages du carburateur, le degré thermique des bougies, etc., sont adéquats).
- Bec noir : mélange du ralenti et/ou de haute vitesse trop riches ; rapport huile/carburant inadéquat ; bougies non conformes ; fonctionnement prolongé au ralenti.
- Bec gris clair : mélange du ralenti ou de haute vitesse trop pauvre ; bougies non conformes ; rapport huile/carburant inadéquat ; fuite au niveau d'un joint.



ATTENTION : Si l'état des bougies n'est pas idéal, communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Vérifier l'écartement des bougies au moyen d'une jauge d'épaisseur. Celui-ci devrait être conforme aux indications du tableau de la fiche technique.

Remettre les bougies en place et brancher les fils.

Batterie (démarrage électrique seulement)

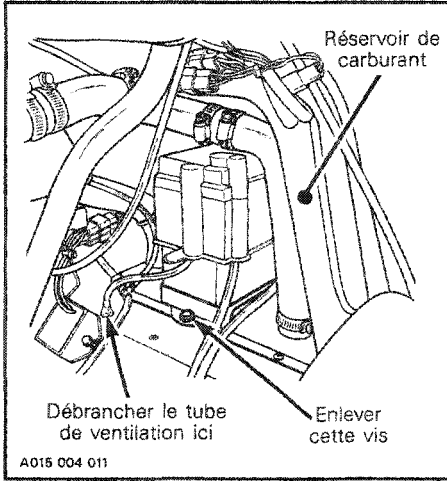
Vérifier le niveau d'électrolyte tous les mois.

La batterie se situe dans un recoin du réservoir de carburant ; elle est accessible du côté du moteur. Il est nécessaire d'enlever la batterie du véhicule pour vérifier le niveau d'électrolyte.

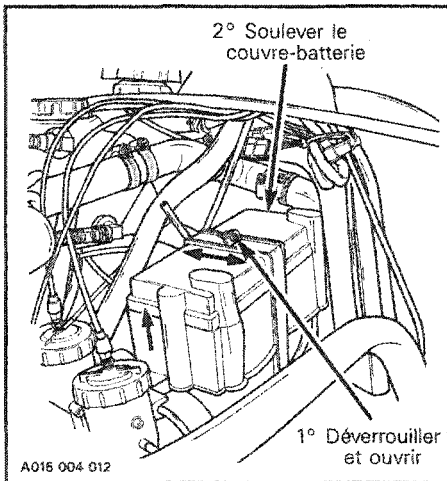
AVERTISSEMENT : Ne jamais charger ou survolter la batterie lorsque celle-ci est sur le véhicule.

Dépose de la batterie

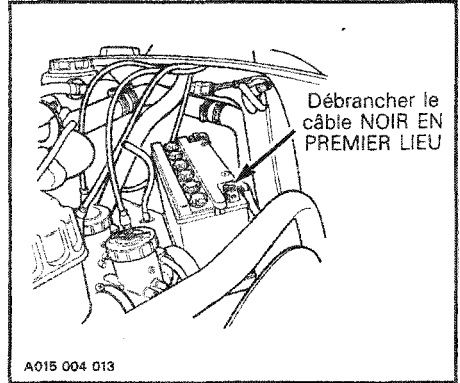
1. Enlever le silencieux d'admission d'air.
2. Débrancher le tube de ventilation du raccord du véhicule.
3. Enlever la vis de fixation du support de batterie.



4. Tirer la batterie et le support vers l'avant.
5. Déverrouiller les bandes métalliques.
6. Ouvrir les bandes et soulever le couvre-batterie.



7. Débrancher le câble négatif NOIR EN PREMIER LIEU.



8. Ensuite, débrancher le câble positif ROUGE EN DERNIER LIEU.

◆ **AVERTISSEMENT :** Toujours débrancher les câbles de batterie dans l'ordre indiqué. Des émanations d'électrolyte ou de carburant peuvent se produire dans le compartiment-moteur, et si une étincelle était provoquée, des blessures graves en résulteraient.

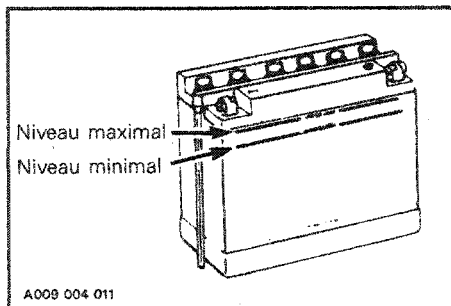
9. Extraire la batterie du véhicule en prenant soin de ne pas la pencher, afin d'éviter que l'électrolyte ne s'écoule par le tube de ventilation.

▼ **ATTENTION :** Advenant un déversement d'électrolyte, le nettoyer immédiatement au moyen d'une solution à base de bicarbonate de soude et d'eau, pour ne pas endommager les pièces du véhicule.

10. Sortir la batterie du support.

Vérification du niveau d'électrolyte

Vérifier le niveau d'électrolyte ; celui-ci doit se trouver à la ligne de NIVEAU SUPÉRIEUR sur le carter de la batterie.

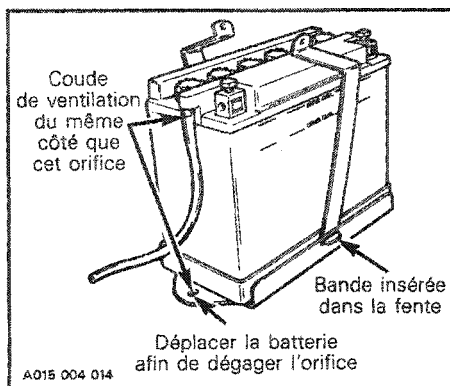


Au besoin, nettoyer les bornes et les raccords avec une brosse à poils raides pour faire disparaître toute trace de corrosion. Laver avec du bicarbonate de soude et de l'eau. Rincer soigneusement et sécher complètement.

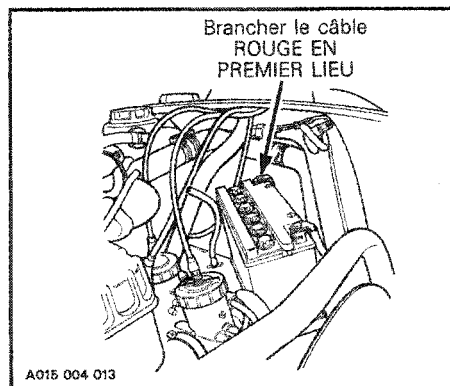
▼ **ATTENTION : Ne pas laisser pénétrer le détersif à l'intérieur de la batterie. Il pourrait dégrader l'électrolyte.**

Installation de la batterie

1. Installer les bandes métalliques dans les fentes du support de batterie, et maintenir le tout en place.
2. Positionner la batterie de façon à ce que le coude de ventilation soit du même côté que l'orifice de fixation du support. Pousser la batterie vers l'arrière de façon à dégager l'orifice de la vis de fixation.



3. Brancher le câble positif ROUGE EN PREMIER LIEU.



4. Ensuite, brancher le câble négatif NOIR EN DERNIER LIEU.

◆ **AVERTISSEMENT : Toujours brancher les câbles dans l'ordre indiqué.**

5. Enduire les bornes et les raccords de la batterie de graisse diélectrique (N/P 413 7017 00) ou de gelée de pétrole.
6. S'assurer que le tube de ventilation est bien fixé au coude de la batterie ; ensuite, installer le couvre-batterie sur la batterie.
7. Fermer et fixer les bandes métalliques.
8. Glisser la batterie dans son emplacement et la déplacer jusqu'à ce qu'elle soit bien retenue par son dispositif de fixation.
9. Fixer le support au châssis.
10. Brancher le tube de ventilation au raccord du véhicule.
11. S'assurer que le tube de ventilation n'est pas tordu ou obstrué.

◆ **AVERTISSEMENT** : Le tube de ventilation ne doit pas être obstrué, sinon les gaz s'accumuleront et une explosion pourrait survenir. Éviter que l'électrolyte ne vienne en contact avec la peau.

○ **REMARQUE** : S'assurer que la batterie est toujours pleinement chargée. (Pour recharger, voir "Batterie" à la section "Remisage").

◆ **AVERTISSEMENT** : Les émanations d'une batterie en cours de charge explosent très facilement. Toujours charger dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer et tenir loin des flammes. Éviter que l'électrolyte ne vienne en contact avec la peau.

12. Réinstaller le silencieux d'admission d'air.

▼ **ATTENTION** : S'assurer que les adaptateurs du silencieux d'admission d'air sont bien fixés aux carburateurs.

État de la suspension

Vérifier l'état de toutes les pièces de la suspension.

○ **REMARQUE** : En conduite normale, la neige lubrifie et refroidit les glissières. La circulation prolongée sur neige glacée ou sablonneuse provoquera leur échauffement et leur usure prématurée.

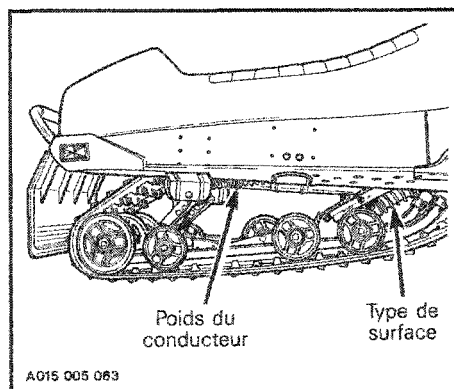
Réglages de la suspension

La réaction de la suspension avant peut être modifiée en remplaçant les ressorts et/ou en changeant le point d'attache entre le culbuteur et l'amortisseur. Consulter un concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.

La suspension arrière comporte trois réglages.

- Au ressort de l'amortisseur avant pour le contrôle de la répartition du poids sur la chenille et les skis.
- Au ressort de l'amortisseur arrière en fonction du poids du conducteur.
- Au limiteur de course pour le contrôle du transfert de poids du véhicule.

Réglage du ressort de l'amortisseur



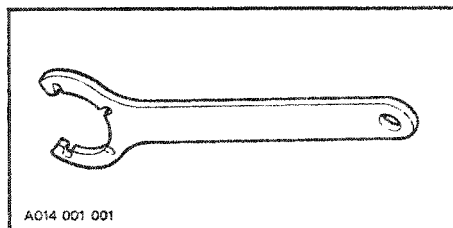
Au bas de chaque amortisseur se trouve une came à cinq positions. Il est possible d'augmenter la précharge du ressort en tournant cette came.

Tourner la came au moyen des clés de réglage fournies dans la trousse d'outils du véhicule. Vaporiser du WD-40 entre le ressort et la came du ressort afin de faciliter le réglage.

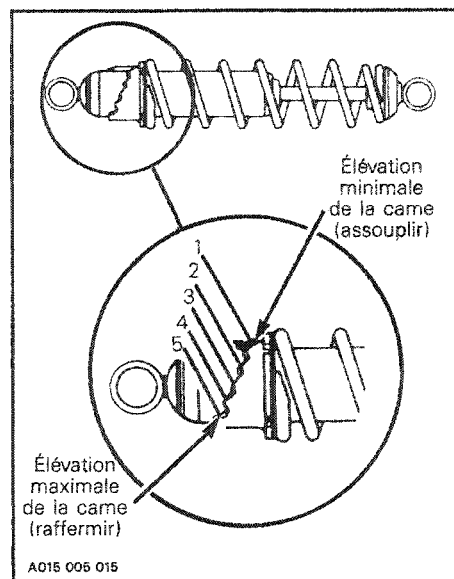
Ressort avant

○ **REMARQUE :** L'amortisseur avant de la suspension arrière devrait être enlevé pour régler la came du ressort.

Utiliser la clé ci-dessous.



Pour raffermir ou assouplir la suspension, il suffit de compresser ou décompresser, respectivement, le ressort de l'amortisseur. Placer la clé sur la came et tourner au besoin.

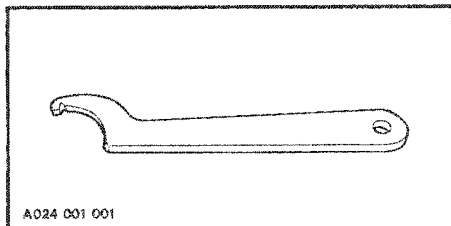


Lorsque la came du ressort avant est à sa position la plus basse, une plus grande partie du poids est distribuée sur les skis.

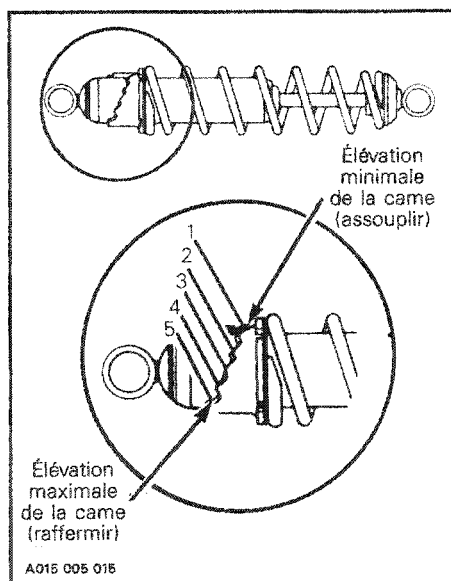
À sa position la plus élevée, plus de poids est déplacé des skis à la chenille.

Ressort arrière

Utiliser la clé ci-dessous.



Pour raffermir ou assouplir la suspension, il suffit de compresser ou décompresser, respectivement, le ressort de l'amortisseur. Placer la clé sur la came et tourner au besoin.



○ **REMARQUE :** L'élévation de la came est proportionnelle à la charge transportée; plus la charge est lourde, plus la position de la came est élevée.

En neige profonde

Lorsqu'on conduit en neige profonde, il peut être nécessaire de changer la position de la came de réglage du ressort avant, du limiteur ou d'adapter sa position de conduite afin de modifier l'angle d'attaque de la chenille. Par expérience, le conducteur sera à même de déterminer les réglages les plus efficaces.

État de la chenille

Soulever l'arrière du véhicule et l'installer sur un support. Alors que le moteur est arrêté, tourner la chenille à la main. S'assurer qu'elle n'est pas usée ni fendillée que ses fibres ne sont pas à découvert, qu'il n'y manque aucun segment protecteur ou guide et qu'ils ne sont pas endommagés. Dans le cas contraire, voir un concessionnaire autorisé.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas rouler avec un véhicule dont la chenille est coupée, tordue ou endommagée.

Tension et alignement de la chenille

Tension

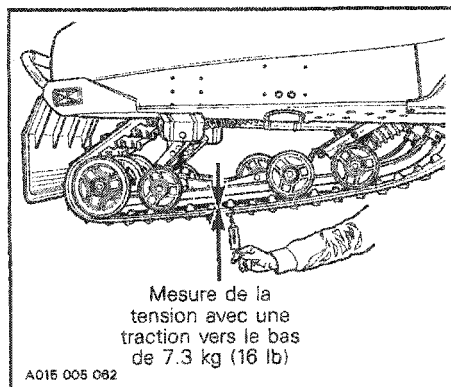
○ **REMARQUE** : Conduire le véhicule dans la neige durant environ 15 à 20 minutes avant de régler la tension de la chenille.

Soulever l'arrière du véhicule et l'appuyer sur un support.

Laisser la suspension se détendre normalement et mesurer le jeu à mi-chemin de la glissière. L'écart entre la glissière et le rebord intérieur du bas de la chenille devrait être conforme aux indications, alors qu'une traction vers le bas de 7.3 kg (16 lb) est appliquée sur celle-ci. S'il y a trop de jeu, la chenille frottera sur le châssis.

Caractéristiques

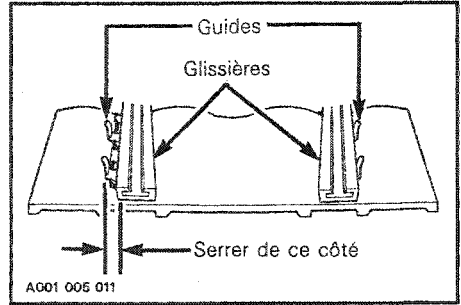
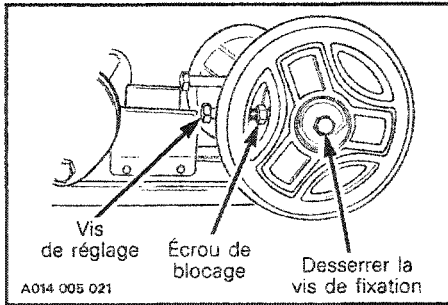
Modèle	Tension mm (po)
Tous les Formula, sauf les MACH 1	40 (1-9/16)
Tous les Formula MACH 1	30 (1-3/16)



▼ **ATTENTION** : Une tension excessive occasionnera une perte de puissance et une contrainte exagérée sur les pièces de la suspension.

Si un réglage est requis, desserrer les vis de fixation des roues de support arrière et les écrous de blocage des vis de réglage. Serrer ensuite ou desserrer les vis de réglage situées du côté intérieur des roues de support arrière. S'il est impossible d'obtenir la tension désirée, voir un concessionnaire autorisé.

○ **REMARQUE** : Serrer la vis de fixation à 48 N•m (35 lbf•pi) après le réglage.



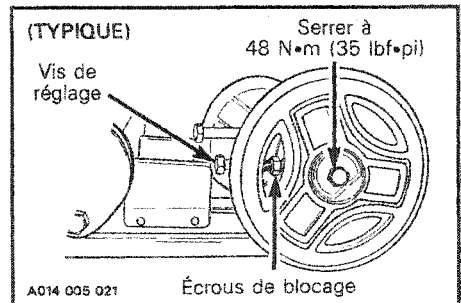
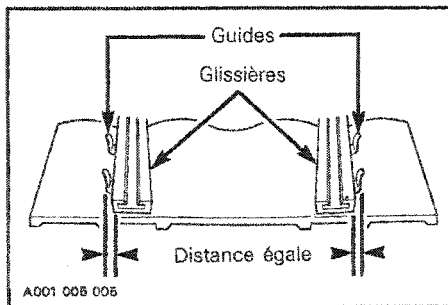
○ **REMARQUE :** Le réglage de la tension et l'alignement sont étroitement liés. Ne jamais effectuer un sans l'autre.

Alignement

Démarrer le moteur et faire tourner **lentement** la chenille. S'assurer que celle-ci est bien centrée (distance égale de chaque côté entre le rebord des guides de chenille et les glissières).

Serrer les écrous de blocage des vis de blocage et les vis de fixation des roues de support.

○ **REMARQUE :** Serrer les vis de fixation à 48 N•m (35 lbf•pi) après le réglage.



◆ **AVERTISSEMENT :** Avant de vérifier l'alignement, s'assurer que la chenille est libre de tout élément pouvant être projeté hors de son champ de rotation. Tenir mains, pieds, outils et vêtements éloignés de la chenille. S'assurer que personne ne se trouve à proximité du véhicule.

Pour aligner la chenille, **arrêter le moteur**, desserrer les vis de fixation des deux roues de support arrière, et les écrous de blocage des vis de réglage. Serrer la vis de réglage du côté où la glissière est la plus éloignée des guides de chenille.

Redémarrer le moteur et faire tourner la chenille **lentement** pour vérifier l'alignement.

Poulies motrice et menée

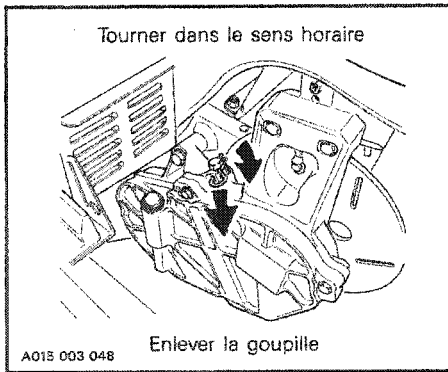
Les poulies font partie d'un mécanisme complexe qui fonctionne à une vitesse de rotation élevée. À l'usine chaque poulie subit un équilibrage dynamique. Si le propriétaire modifiait les poulies, il pourrait dérégler cet équilibrage précis et ainsi créer une instabilité.

Les poulies sont réglées en usine afin d'offrir le meilleur rendement possible dans la plupart des conditions. Cependant, certaines conditions telles la neige épaisse, la haute altitude, le remorquage, etc, peuvent nécessiter un réglage différent. Communiquer avec un concessionnaire autorisé à ce sujet.

◆ **AVERTISSEMENT** : Les poulies motrice et menée doivent être vérifiées et nettoyées au moins une fois l'an par un concessionnaire autorisé.

Tension de la chaîne d'entraînement

Faire avancer le véhicule de façon à pouvoir vérifier le jeu réel. Enlever ensuite la goupille fendue de la vis de réglage et serrer la vis au maximum à la main. Dévisser ensuite la vis de façon à pouvoir insérer la goupille fendue dans l'orifice de verrouillage et installer la goupille fendue.



Ce réglage devrait permettre un jeu de 3 à 5 mm (1/8 - 13/64 po) depuis l'extérieur du disque de frein.

▼ **ATTENTION** : Le jeu ne doit pas excéder 5 mm (13/64 po). Ajuster de nouveau s'il y a lieu.

◆ **AVERTISSEMENT** : Si le jeu indiqué n'est pas atteint alors que la vis de tension est serrée au maximum, communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Mécanisme de direction et suspension avant

Vérifier visuellement si les pièces du mécanisme de direction et de la suspension avant sont bien serrées (bras de direction, bras de suspension et articulations, barres d'accouplement, joints à rotule, boulons de coupleurs de skis, etc.). Au besoin, remplacer ou resserrer.

Skis et lisses

Vérifier l'état des skis et des lisses, s'ils sont usés contacter un concessionnaire autorisé.

◆ **AVERTISSEMENT** : Des skis et/ou des lisses trop usés nuiront à la conduite du véhicule.

Réglage de la direction et du carrossage des jambes de ski

Ces véhicules requièrent un réglage précis de la géométrie de la suspension avant. Ce réglage doit être effectué par un concessionnaire autorisé.

Système d'échappement

Remplacer tout silencieux rouillé, fissuré ou percé. S'assurer que le silencieux est bien fixé à ses supports et que les extrémités des ressorts de retenue n'ont pas été trop étirés. Le tuyau d'échappement arrière du silencieux doit être centré avec l'orifice de sortie de la coque.

▼ **ATTENTION** : Ne pas rouler avec un véhicule dont le silencieux est débranché, sinon le moteur subira de graves dommages.

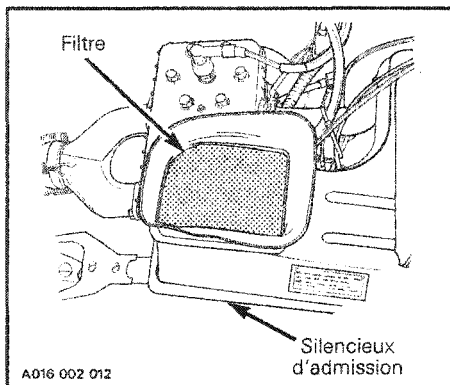
Compartiment-moteur

Faire en sorte qu'il ne s'accumule pas d'herbe sèche, de petites branches, de linge, etc., dans le compartiment-moteur puisque ces matières sont combustibles sous certaines conditions.

Filtre à air

La neige pourrait bloquer le filtre à air si on omet de recouvrir le véhicule lors d'une chute de neige ou si on conduit celui-ci dans une neige poudreuse épaisse.

Soulever le capot et enlever le filtre à air du silencieux d'admission.



Secouer le filtre pour enlever la neige, et le faire sécher.

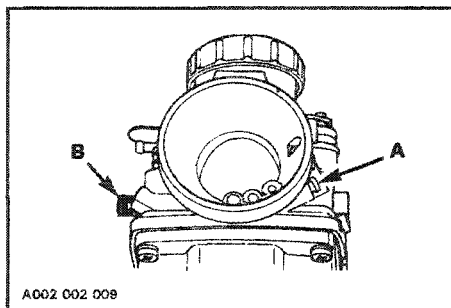
S'assurer que l'intérieur du silencieux d'admission est propre et sec et remettre le filtre en place convenablement.

▼ **ATTENTION :** Ces véhicules ont été calibrés avec le filtre. Ne pas utiliser le véhicule si le filtre n'est pas installé, puisque le moteur pourrait être endommagé.

Réglage des carburateurs

▼ **ATTENTION :** Ne jamais utiliser le véhicule lorsque le silencieux d'admission est débranché, sinon le moteur subira de graves dommages.

▼ **ATTENTION :** S'assurer que les carburateurs s'ouvrent simultanément.



A) Réglage de la vis de contrôle d'air

Visser lentement la vis de contrôle d'air (jusqu'à ce qu'une faible résistance se fasse sentir), puis la dévisser de 1-1/2 tour (2 tours sur tous les modèles Formula Mach 1).

B) Réglage de la vis de ralenti

Tourner la vis de ralenti dans le sens horaire jusqu'à ce qu'elle vienne en contact avec le tiroir d'accélérateur, puis lui faire effectuer deux autres tours (réglage préliminaire). Démarrer et laisser réchauffer le moteur, puis régler le régime du ralenti à 1800-2000 tr/mn en tournant la vis de ralenti dans un sens ou dans l'autre.

Nécessaire de haute altitude

Les motoneiges utilisées dans les régions de haute altitude (1200 m (4000 pi) et plus) sont sujettes à des pertes de puissance, puisque, la température, l'élévation ainsi que l'état de la neige sont différents.

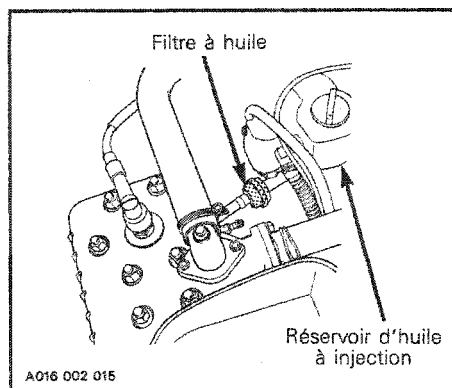
Le carburateur et le rouage d'entraînement doivent être rajustés pour rencontrer ces exigences particulières. Consulter un concessionnaire autorisé pour l'installation d'un nécessaire de haute altitude.

▼ **ATTENTION** : Ne pas changer les gicleurs originaux lorsque le véhicule est employé à une altitude inférieure à 1200 m (4000 pi).

Système à injection d'huile

État du filtre d'huile à injection

Vérifier l'état du filtre tous les mois. S'il est obstrué, le faire remplacer par un concessionnaire autorisé.



▼ **ATTENTION** : Un filtre d'huile à injection obstrué causera une insuffisance d'huile vers le moteur et occasionnera par conséquent de graves dommages.

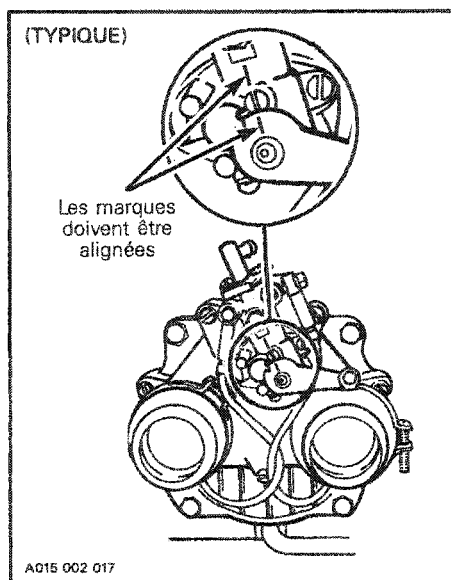
○ **REMARQUE** : Après toute période de remisage, il est très important de faire remplacer le filtre d'huile, de faire vérifier le débit de la pompe d'injection et de la faire ajuster par un concessionnaire autorisé.

Réglage de la pompe à injection d'huile

Il est très important de régler la pompe avec précision. Tout retard à l'ouverture de la pompe peut entraîner de graves dommages au moteur.

▼ **ATTENTION** : Toujours effectuer le réglage des carburateurs avant celui de la pompe à injection d'huile, et s'assurer que la vitesse de ralenti est de 1800-2000 tr/mn.

Pour vérifier le réglage de la pompe, éliminer tout le jeu du câble d'accélérateur en serrant la manette d'accélérateur jusqu'à ce qu'une faible résistance se fasse sentir et la maintenir dans cette position. Les marques de réglage de la pompe et du levier doivent être placées vis-à-vis l'une de l'autre. Sinon, consulter un concessionnaire autorisé.



Système de refroidissement

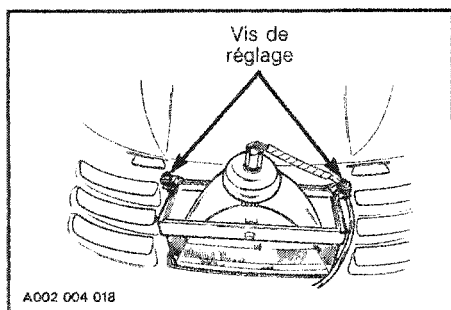
Vérifier l'état des boyaux et la solidité des brides.

○ **REMARQUE** : Si la température du liquide de refroidissement excède la gamme de température recommandée de 50-100°C (120-212°F), bien nettoyer l'échangeur de chaleur avec un boyau (sous le châssis, au-dessus de la chenille).

Si nécessaire, communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Visée du faisceau du phare

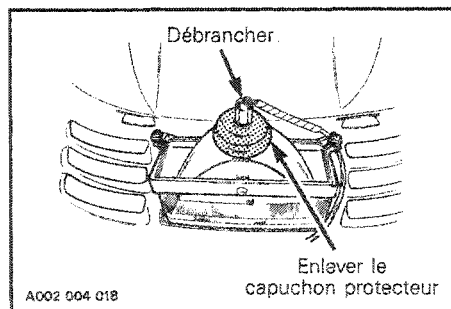
Pour régler la visée du faisceau du phare, ouvrir le capot. Depuis l'intérieur du capot, tourner les vis de réglage afin d'obtenir la visée voulue.



Remplacement des ampoules

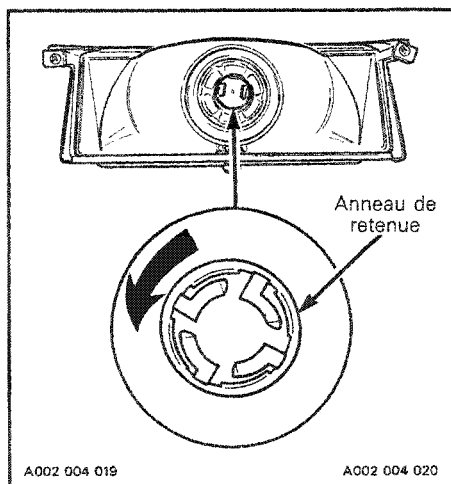
Phare

Si l'ampoule du phare est grillée, faire basculer le capot. Débrancher le connecteur du phare et enlever le capuchon protecteur.



Pour enlever l'ampoule, tourner l'anneau de retenue dans le sens antihoraire et tirer sur cette dernière.

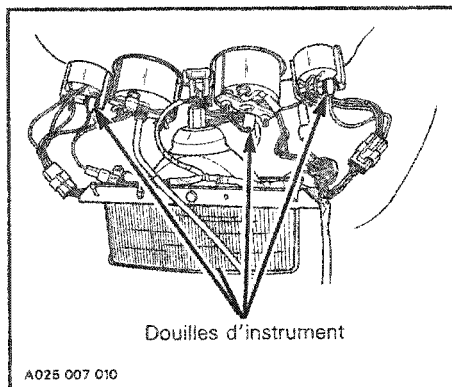
▼ **ATTENTION** : Sur les modèles concernés, ne jamais toucher la partie de verre d'une ampoule halogène avec les doigts, puisque sa durée en sera réduite. Si la partie de verre a été touchée par erreur, la nettoyer avec de l'alcool isopropylique qui ne laissera aucune pellicule sur l'ampoule.



Réinstaller les pièces adéquatement.

Instrument(s)

La douille de l'ampoule est toujours située derrière l'instrument, et ce, sous une enveloppe en caoutchouc noir. Tirer sur l'enveloppe en caoutchouc et sur la douille afin de découvrir l'ampoule. Pour libérer l'ampoule, pousser et tourner simultanément cette dernière, dans le sens antihoraire.



Feu arrière

Si le feu arrière est grillé, découvrir l'ampoule en enlevant la lentille de plastique rouge. Pour l'enlever, dévisser les deux vis.

◆ **AVERTISSEMENT** : Toujours vérifier le fonctionnement de chaque feu après le remplacement des ampoules.

Faisceaux de fils, câbles et conduits

S'assurer qu'ils sont acheminés loin de toute pièce chauffante ou rotative et qu'ils sont bien retenus au moyen d'attaches, de passe-fils, etc.

Inspection générale

Vérifier les raccords et les autres éléments du circuit électrique. S'assurer qu'il n'y a aucun fil dénudé ou isolant défectueux. Examiner soigneusement le véhicule et resserrer tous les boulons, écrous ou raccords. Vérifier l'usure des skis et des lisses de ski.

◆ **AVERTISSEMENT** : Vérifier l'état des lisses et des ressorts à lames. Les remplacer s'ils sont usés ou affaiblis.

REMISAGE

C'est en été ou lorsque la motoneige demeure inutilisée pendant plus d'un mois qu'il devient important de bien la remiser.

◆ **AVERTISSEMENT** : N'effectuer que les opérations décrites dans ce guide. Sauf indication contraire, le moteur doit être arrêté pour toute opération de lubrification et d'entretien. On recommande de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts dans ce guide.

Chenille

Soulever l'arrière du véhicule et l'installer sur un support. Pendant le remisage, éviter que la chenille ne soit en contact avec le sol.

○ **REMARQUE** : Ne pas relâcher la tension de la chenille.

Commandes

Lubrifier les articulations du mécanisme de direction. Vérifier la solidité des pièces. Huiler toutes les articulations métalliques du frein.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas lubrifier les câbles d'accélérateur et/ou de frein, ni leur gaine. Ne pas répandre d'huile sur les garnitures de frein.

Enduire les raccords électriques et les interrupteurs d'une couche de graisse diélectrique à la silicone (N/P 413 7017 00). À défaut de graisse, utiliser de la gelée de pétrole.

Batterie (démarrage électrique seulement)

La batterie devrait être enlevée du véhicule lors de son entreposage. Pour effectuer sa dépose, se référer à la section "Entretien".

Nettoyer l'extérieur et les bornes avec du bicarbonate de soude et de l'eau. Rincer soigneusement.

▼ **ATTENTION** : Ne pas laisser pénétrer le détersif à l'intérieur de la batterie. Il pourrait dégrader l'électrolyte.

Vérifier le niveau d'électrolyte. Remplir au besoin avec de l'eau distillée. Recharger la batterie à un taux maximal de 2.0 A.

▼ **ATTENTION** : Toujours retirer la batterie du véhicule avant de la charger, afin d'éviter que l'électrolyte ne se répande.

◆ **AVERTISSEMENT** : La batterie dégage des vapeurs explosives. La recharger dans un endroit aéré. Ne pas fumer et tenir loin des flammes. Éviter que l'électrolyte ne vienne en contact avec la peau.

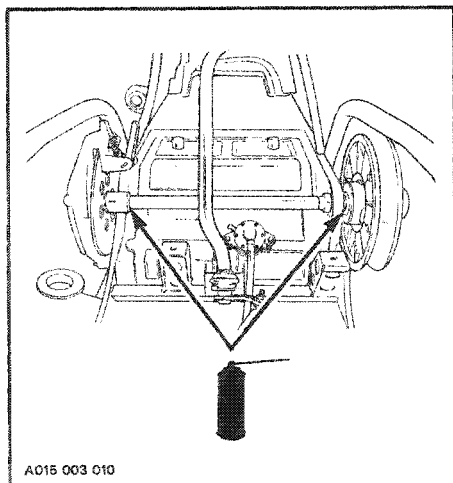
Enduire les bornes de graisse diélectrique à la silicone (N/P 413 7017 00), ou à défaut, de gelée de pétrole.

Remiser la batterie dans un endroit sec et frais.

○ **REMARQUE** : Pour éviter que la batterie ne se décharge, la remiser sur une tablette de bois, à l'abri de l'humidité. Une batterie remisee doit être rechargée au moins tous les 40 jours.

Arbre de renvoi (disque de frein et poulie menée)

Pour un bon fonctionnement, le disque et la poulie menée doivent glisser librement sur l'arbre de renvoi. Lubrifier légèrement.



ATTENTION : Ne pas appliquer trop de lubrifiant, puisque celui-ci pourrait atteindre et salir les plaquettes de frein et/ou la courroie d'entraînement.

Moteur

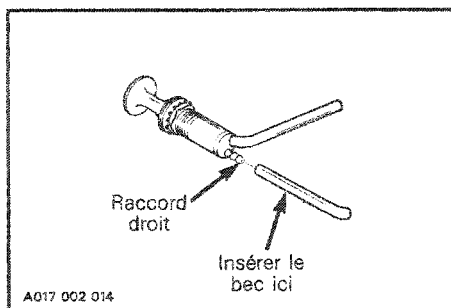
Afin d'empêcher toute formation de rouille pendant le remisage, lubrifier les pièces internes du moteur.

Pour effectuer les opérations de remisage procéder comme suit :

1. Soulever l'arrière du véhicule et l'installer sur un support.

AVERTISSEMENT : S'assurer que la chenille est libre de tout élément pouvant être projeté hors de son champ de rotation. Tenir mains, pieds, outils et vêtements éloignés de la chenille. S'assurer que personne ne se trouve à proximité du véhicule.

2. Démarrer le moteur et le laisser tourner au ralenti jusqu'à ce qu'il atteigne sa température de fonctionnement.
3. Arrêter le moteur.
4. Pour éviter que le carburant ne se perde, enfoncer au maximum le bouton de l'amorceur.
5. Débrancher le boyau de sortie de l'amorceur (raccord droit).



6. Insérer le bec du contenant d'huile de remisage (N/P 496 0141 00) dans le boyau de sortie de l'amorceur.
7. Redémarrer le moteur et le faire tourner au ralenti.
8. Injecter l'huile de remisage dans le moteur jusqu'à ce qu'il cale ou qu'une quantité suffisante y soit entrée (environ la moitié du contenant).
9. Alors que le moteur est arrêté, enlever les bougies et vaporiser de l'huile de remisage (N/P 496 0141 00) dans chaque cylindre.
10. Faire tourner deux ou trois tours lentement afin de lubrifier les cylindres.
11. Réinstaller les bougies et le boyau de sortie de l'amorceur.

AVERTISSEMENT : N'effectuer cette opération que dans un endroit bien aéré. Ne pas faire fonctionner le moteur durant la période de remisage.

Poulies motrice et menée

Enlever le garde-poulie et la courroie d'entraînement. Vaporiser un produit antirouille sur les poulies.

Réservoir de carburant et carburateurs

Il est possible d'ajouter un stabilisateur de carburant, tel le Sta-Bil® (ou l'équivalent), dans le réservoir afin d'éviter que le carburant ne se détériore ou qu'il soit nécessaire de vidanger le système d'alimentation à des fins d'entreposage. Se conformer aux indications du fabricant afin de bien utiliser ce produit.

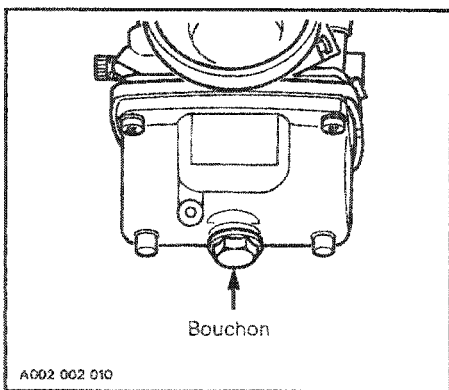
Si vous n'utilisez pas le stabilisateur de carburant ci-dessus, vidanger le système d'alimentation conformément aux indications ci-dessous.

Enlever le bouchon et vider le réservoir à l'aide d'un siphon.

◆ **AVERTISSEMENT** : Le carburant est un liquide inflammable et explosif. Toujours manipuler dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles.

Pour empêcher toute accumulation de dépôts, assécher complètement les carburateurs avant le remisage.

Après avoir vidé le réservoir de carburant, enlever le bouchon de vidange de la chambre du flotteur de chaque carburateur et vider les carburateurs.



Remettre le bouchon.

Inspection générale

Enlever la saleté et la rouille. Graisser ou huiler tous les points de lubrification recommandés. Essuyer le surplus.

Obstruer le trou d'admission d'air et le trou de sortie du système d'échappement à l'aide de linges propres.

▼ **ATTENTION** : Les pièces de plastique comme le réservoir de carburant, le pare-brise, les commandes, etc., peuvent être nettoyées au moyen de détergents doux ou d'alcool isopropylique et d'un chiffon propre et doux. Ne jamais nettoyer les pièces de plastique avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, un diluant à peinture, de l'acétone, etc. Ne jamais nettoyer un capot de RIM Metton au moyen d'un produit à base de chlore. Ne pas appliquer d'alcool isopropylique directement sur les décalcomanies.

Examiner le capot et effectuer les réparations nécessaires. Nettoyer le châssis. Pour la partie non peinte en aluminium, utiliser un détergent pour aluminium et suivre les instructions sur le contenant.

Si la peinture d'une pièce métallique est éraflée, effectuer les retouches nécessaires. Vaporiser un produit antirouille sur toutes les pièces métalliques. Cirer le capot et la partie peinte du châssis pour bien la protéger.

○ **REMARQUE** : Ne cirer que les parties lustrées. Toujours recouvrir le véhicule d'une bâche pour la durée du remisage de façon à le protéger de la poussière.

▼ **ATTENTION** : Le véhicule doit être remisé dans un endroit frais et sec et recouvert d'une bâche opaque, sinon les finis, tels le plastique, la peinture, etc., seront avariés par les rayons ultraviolets du soleil ou la saleté.

PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE IMPORTANTE

On ne saurait trop insister sur l'importance d'une bonne mise en ordre. Pour vous simplifier la tâche, nous avons établi une liste des vérifications qu'un concessionnaire aura à effectuer. Prendre un rendez-vous avant la première neige.

VÉRIFICATIONS À EFFECTUER	Par le concessionnaire ●	Se référer à la page
	Par le propriétaire ○	
Changer les bougies*	○	33
Vidanger le carter de chaîne	○	28
Vérifier la tension de la chaîne d'entraînement	○	33
Remplir le carter de chaîne	○	28
Remplacer les filtres à carburant et à huile	●	—
Nettoyer le filtre à air	○	43
Enlever les linges des trous d'admission et de sortie du système d'échappement	○	49
Remplir le réservoir de carburant	○	22
Vérifier l'état, la tension et l'alignement de la chenille	○	40
Vérifier et lubrifier la suspension	○	27
Vérifier les poulies et les nettoyer	●	—
Vérifier la courroie d'entraînement et l'installer	○	30
Vérifier le fonctionnement du câble d'accélérateur	○	24
Vérifier le réglage de la direction et du carrossage des jambes de ski ; vérifier également l'état des lisses	●	42
Vérifier les fils électriques et les raccords	○	46
Vérifier l'état du câble de démarrage	○	16
Vérifier la solidité de tous les boulons, écrous et attaches	○	—
Remplacer le liquide de refroidissement	●	—
Vérifier les joints d'étanchéité	○	—
Vérifier la batterie, la nettoyer et l'installer (modèles à démarrage électrique seulement)	●	—
Vérifier l'état et le fonctionnement du frein, lubrifier la roue à cliquet	●	—
Remplir le réservoir d'huile à injection	○	22
Régler la pompe à injection d'huile	●	—
Régler l'allumage	●	—
Régler les carburateurs	●	—

○ *REMARQUE : Avant de changer les bougies, on recommande de démarrer le moteur avec les vieilles bougies, afin de brûler l'huile de remisage. Neffectuer cette opération que dans un endroit bien aéré.

DIAGNOSTIC DES PANNES

CONSTATATIONS	CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
Le moteur tourne mais ne démarre pas.	1. L'interrupteur d'allumage, l'interrupteur d'urgence ou le capuchon coupe-circuit est à la position ARRÊT.	Placer tous les interrupteurs en position MARCHÉ.
	2. Le mélange n'est pas assez riche pour faire démarrer le moteur lorsqu'il est froid.	Vérifier le niveau du réservoir de carburant ainsi que la section de démarrage, afin de comprendre l'utilisation de l'amorceur.
	3. Moteur noyé (lorsque la bougie est enlevée, elle est humide).	Ne pas trop amorcer. Enlever la bougie humide et amener le commutateur d'allumage à la position ARRÊT. Faire tourner le moteur manuellement. Installer une bougie neuve. Faire démarrer le moteur de la façon habituelle. Si l'ennui persiste, voir un concessionnaire autorisé.
	4. Le carburant ne parvient pas au moteur (lorsque la bougie est enlevée, elle est sèche).	Vérifier le niveau du réservoir de carburant, s'il y a lieu, ouvrir la soupape de coupure de carburant ; vérifier le filtre à carburant et le remplacer s'il est obstrué ; vérifier la qualité du carburant, les conduits d'impulsion ainsi que leurs raccords.
	5. Bougie/allumage défectueux (aucune étincelle).	Vérifier si l'interrupteur d'urgence est à la position supérieure (MARCHÉ) et si le capuchon coupe-circuit est refermé sur son réceptacle. Voir si la bougie est encrassée ou défectueuse. Débrancher la bougie et la sortir. Brancher de nouveau le fil à la bougie et mettre celle-ci à la masse sur une partie métallique du moteur en prenant soin de la tenir éloignée de son orifice . Mettre le moteur en marche et voir s'il y a des étincelles. Sinon, remplacer la bougie. Si l'ennui persiste, voir un concessionnaire autorisé.

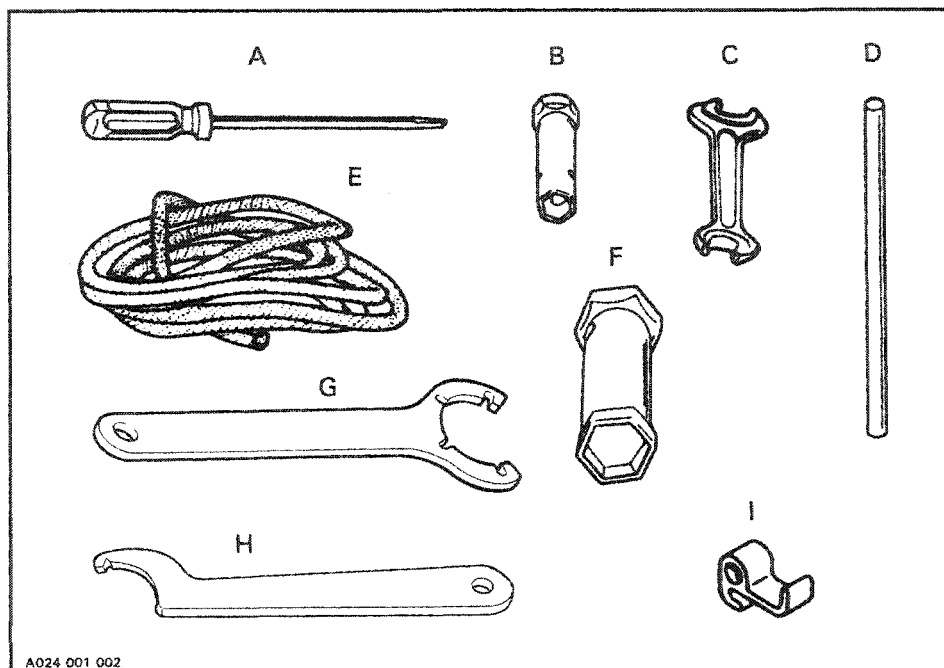
CONSTATATIONS	CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
	6. Compression insuffisante du moteur.	En tirant sur le démarreur à rappel, des "cycles" de résistance devraient se faire sentir chaque fois que le piston franchit le point mort haut (chaque piston sur les moteurs bicylindres). Si aucune résistance répétitive se fait sentir, c'est qu'il y a une importante perte au niveau de la compression. Consulter un concessionnaire autorisé.
Le moteur manque d'accélération ou de puissance.	1. Bougies encrassées ou défectueuses.	Voir la cause n° 5 de la section "Le moteur tourne mais ne démarre pas".
	2. Le moteur manque de carburant.	Voir la cause n° 4 de la section "Le moteur tourne mais ne démarre pas".
	3. Les réglages du carburateur.	Voir un concessionnaire autorisé.
	4. Courroie d'entraînement trop usée.	Si la courroie d'entraînement a perdu plus de 3 mm (1/8") de sa largeur originale, le véhicule offrira une moins bonne performance.
	5. La poulie motrice et la poulie menée doivent être révisées.	Consulter un concessionnaire autorisé.
	6. Le moteur surchauffe.	<p>Sur les moteurs refroidis par liquide, vérifier le niveau de liquide de refroidissement, le bouchon à pression, le thermostat et s'il y a des poches d'air dans le système de refroidissement.</p> <p>Sur les moteurs refroidis par ventilateur, vérifier la courroie de ventilateur ainsi que sa tension ; nettoyer les ailettes de refroidissement du moteur ; Si la surchauffe persiste, consulter un concessionnaire autorisé.</p>

CONSTATATIONS	CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
Retours de flamme au carburateur.	1. Bougie(s) défectueuse(s).	Voir la cause n° 5 de la section "Le moteur tourne mais ne démarre pas".
	2. Présence d'eau dans le carburant.	Vider le système de carburant, le remplir de carburant propre.
	3. Le moteur surchauffe.	Voir la cause n° 6 de la section "Manque d'accélération ou de puissance du moteur".
	4. Mauvais réglage de l'allumage ou bris au niveau du système d'allumage.	Consulter un concessionnaire autorisé.
La motoneige ne peut atteindre sa vitesse maximum.	1. Courroie d'entraînement.	Voir la cause n° 4 de la section "Manque d'accélération ou de puissance du moteur".
	2. Mauvais réglage de la chenille.	Voir la section "Entretien" afin d'obtenir une tension et un alignement appropriés.
	3. Mauvais alignement des poulies.	Consulter un concessionnaire autorisé.
	4. Moteur.	Voir les causes nos 1, 2, 3 et 6 de la section "Manque d'accélération ou de puissance du moteur".

OUTILS

L'équipement standard de chaque motoneige neuve comprend une trousse d'outils : tournevis, clés, câble de démarrage d'urgence, etc.

Outils standard



A024 001 002

DESCRIPTION

- A. Tournevis
- B. Douille 10/13 mm
- C. Clé ouverte 10/13 mm
- D. Poignée de douille
- E. Câble de démarreur
- F. Douille 21/26 mm
- G. Clé de réglage pour la came du ressort de l'amortisseur avant
- H. Clé de réglage pour la came du ressort de l'amortisseur arrière
- I. Agrafe de démarrage d'urgence

NUMÉRO DE PIÈCES

- 414 6424 00
- 414 6426 00
- 414 6428 00
- 414 6427 00
- 412 5001 00
- 414 6425 00
- 529 0053 00
- 529 0098 00
- 420 8523 40

FICHE TECHNIQUE

Moteur/Système électrique

	TOUS LES MX	TOUS LES PLUS
MOTEUR		
Type	467	536
Nombre de cylindres	2	2
Alésage	69,5 mm (2.736 po)	72,0 mm (2.835 po)
Course	61,0 mm (2.402 po)	64,0 mm (2.520 po)
Cylindrée	462,8 cm ³ (28.24 po ³)	521,2 cm ³ (31.81 po ³)
Taux de compression (corrigé)	7.25 : 1	6.12 : 1
Régime de puissance maximale	7000 tr/mn	7000 tr/mn
Type de carburateur	Venturi variable, à flotteur	
Réglage du carburateur		
— vis de contrôle d'air	1-1/2 tour	1-1/2 tour
— ralenti	1800-2000 tr/mn	1800-2000 tr/mn
Contenance du système de refroidissement :		
— SI	4.2 L	4.2 L
— É.-U.	142 oz	142 oz
Mélange antigel/eau (% par volume)	60/40	60/40
Thermostat	43°C (109°F)	43°C (109°F)
Bouchon à pression du radiateur	90 kPa (13 lb/po ²)	90 kPa (13 lb/po ²)
SYSTÈME ÉLECTRIQUE		
Système d'éclairage (puissance)	12 V 160 W	12 V 160 W
Ampoules :		
— phare	60/55 W halogène	60/55 W halogène
— arrière/arrêt	8.3/26.9 W	8.3/26.9 W
— indicateur de vitesse	5 W	5 W
— tachymètre	5 W	5 W
— indicateur de température	2 W	2 W
Fusible :		
— tachymètre	0.1 A	0.1 A
— système de démarrage	30 A ①	30 A ①
Bougies :		
— type	NGK BR9ES	NGK BR9ES
— écartement	0.45 mm (.018 po)	0.45 mm (.018 po)

① Ne se trouve que sur les modèles à démarrage électrique.

Moteur/Système électrique

MACH 1/MACH 1 XTC

MOTEUR

Type	643
Nombre de cylindres	2
Alésage	76.0 mm (2.992 po)
Course	68.0 mm (2.677 po)
Cylindrée	617.0 cm ³ (37.7 po ³)
Taux de compression (corrige)	6.3 : 1
Régime de puissance maximale	7600 tr/mn
Type de carburateur	Venturi variable, à flotteur
Réglage du carburateur :	
— vis de contrôle d'air	2 tours
— ralenti	1800-2000 tr/mn
Contenance du système de refroidissement :	
— SI	4.2 L
— É.-U.	142 oz
Mélange antigel/eau (% par volume)	60/40
Thermostat	42°C (108°F)
Bouchon à pression du radiateur	90 kPa (13 lb/po ²)

SYSTÈME ÉLECTRIQUE

Système d'éclairage (puissance)	12 V 160 W
Ampoules :	
— phare	60/55 W halogène
— arrière/arrêt	8.3/26.9 W
— indicateur de vitesse	5 W
— tachymètre	5 W
— indicateur de niveau de carburant électrique	2 W
— indicateur de température	2 W
Fusible :	
— tachymètre	0.1 A
Bougies :	
— type	NGK BR9ES
— écartement	0.45 mm (.018 po)

Rouage d'entraînement

	MX/MX E	MX XTC/MX XTC E
Chenille :		
— largeur	40.9 cm (16.1 po)	40.9 cm (16.1 po)
— longueur	307 cm (121 po)	352 cm (139 po)
— tension	Distance de 40 mm (1-9/16 po) entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille alors qu'on exerce une traction vers le bas de 7.3 kg (16 lb) sur celle-ci.	
— alignement	Distance égale entre le rebord des guides de chenille et les glissières.	
Rapport d'engrenage	26/44	26/44
Courroie d'entraînement :		
— numéro	414 6338 00	414 6338 00
— largeur maximale	35 mm (1-3/8 po)	35 mm (1-3/8 po)
— largeur minimale	32 mm (1-1/4 po)	32 mm (1-1/4 po)
Contenance du carter de chaîne	200 mL (7 oz)	200 mL (7 oz)
	PLUS/PLUS E	PLUS XTC/PLUS XTC E
Chenille :		
— largeur	40.9 cm (16.1 po)	40.9 cm (16.1 po)
— longueur	307 cm (121 po)	352 cm (139 po)
— tension	Distance de 40 mm (1-9/16 po) entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille alors qu'on exerce une traction vers le bas de 7.3 kg (16 lb) sur celle-ci.	
— alignement	Distance égale entre le rebord des guides de chenille et les glissières.	
Rapport d'engrenage	22/40	22/40
Courroie d'entraînement :		
— numéro	414 6338 00	414 6338 00
— largeur maximale	35 mm (1-3/8 po)	35 mm (1-3/8 po)
— largeur minimale	32 mm (1-1/4 po)	32 mm (1-1/4 po)
Contenance du carter de chaîne	200 mL (7 oz)	200 mL (7 oz)
	MACH 1	MACH 1 XTC
Chenille :		
— largeur	40.9 cm (16.1 po)	40.9 cm (16.1 po)
— longueur	307 cm (121 po)	352 cm (139 po)
— tension	Distance de 30 mm (1-3/16 po) entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille alors qu'on exerce une traction vers le bas de 7.3 kg (16 lb) sur celle-ci.	
— alignement	Distance égale entre le rebord des guides de chenille et les glissières.	
Rapport d'engrenage	26/44	26/44
Courroie d'entraînement :		
— numéro	414 7413 00	414 7413 00
— largeur maximale	35 mm (1-3/8 po)	35 mm (1-3/8 po)
— largeur minimale	32 mm (1-1/4 po)	32 mm (1-1/4 po)
Contenance du carter de chaîne	200 mL (7 oz)	200 mL (7 oz)

Frein/Carburant

TOUS LES MODÈLES FORMULA

FREIN

Type	À disque
Épaisseur minimale des garnitures	La plaquette fixe doit dépasser d'au moins 1 mm (1/32 po) de l'étrier.
Réglage de la manette	Distance d'au moins 13 mm (1/2 po) entre la manette et la poignée du guidon lorsque le frein est actionné à fond.

CARBURANT

Type d'essence	Ordinaire sans plomb
Contenance du réservoir :	
— SI	33 L ①
— É.-U.	8.7 gal
Huile à injection	Huile à injection pour motoneiges BOMBARDIER
Contenance du réservoir :	
— SI	2.9 L
— É.-U.	98 oz

① 40.9 L (10.8 gal) sur les modèles à démarrage manuel.

Châssis

	MX		MX E	
Longueur hors-tout	276.5 cm	(108.8 po)	276.5 cm	(108.8 po)
Largeur hors-tout	104.1 cm	(41 po)	104.1 cm	(41 po)
Hauteur hors-tout	121 cm	(47.6 po)	121 cm	(47.6 po)
Écartement des skis (centre en centre)	92.1 cm	(36.25 po)	92.1 cm	(36.25 po)
Poids	230 kg	(506 lb)	243.5 kg	(536 lb)
Surface portante	6735 cm ²	(1044 po ²)	6735 cm ²	(1044 po ²)
Pression au sol	3.34 kPa	(.498 lb/po ²)	3.53 kPa	(.527 lb/po ²)
	MX XTC		MX XTC E	
Longueur hors-tout	296.5 cm	(116.7 po)	296.5 cm	(116.7 po)
Largeur hors-tout	104.1 cm	(41 po)	104.1 cm	(41 po)
Hauteur hors-tout	121 cm	(47.6 po)	121 cm	(47.6 po)
Écartement des skis (centre en centre)	92.1 cm	(36.25 po)	92.1 cm	(36.25 po)
Poids	239 kg	(526 lb)	252 kg	(554 lb)
Surface portante	7656 cm ²	(1187 po ²)	7656 cm ²	(1187 po ²)
Pression au sol	3.06 kPa	(.457 lb/po ²)	3.21 kPa	(.479 lb/po ²)
	PLUS		PLUS E	
Longueur hors-tout	276.5 cm	(108.8 po)	276.5 cm	(108.8 po)
Largeur hors-tout	104.1 cm	(41 po)	104.1 cm	(41 po)
Hauteur hors-tout	121 cm	(47.6 po)	121 cm	(47.6 po)
Écartement des skis (centre en centre)	92.1 cm	(36.25 po)	92.1 cm	(36.25 po)
Poids	233.6 kg	(514 lb)	247.2 kg	(544 lb)
Surface portante	6735 cm ²	(1044 po ²)	6735 cm ²	(1044 po ²)
Pression au sol	3.40 kPa	(.507 lb/po ²)	3.59 kPa	(.536 lb/po ²)

Châssis

	PLUS XTC		PLUS XTC E	
Longueur hors-tout	296.5 cm	(116.7 po)	296.5 cm	(116.7 po)
Largeur hors-tout	104.1 cm	(41 po)	104.1 cm	(41 po)
Hauteur hors-tout	121 cm	(47.6 po)	121 cm	(47.6 po)
Écartement des skis (centre en centre)	92.1 cm	(36.25 po)	92.1 cm	(36.25 po)
Poids	249.5 kg	(549 lb)	263 kg	(579 lb)
Surface portante	7656 cm ²	(1187 po ²)	7656 cm ²	(1187 po ²)
Pression au sol	3.19 kPa	(.476 lb/po ²)	3.36 kPa	(.501 lb/po ²)
	MACH 1		MACH 1 XTC	
Longueur hors-tout	276.5 cm	(108.8 po)	296.5 cm	(116.7 po)
Largeur hors-tout	104.1 cm	(41 po)	104.1 cm	(41 po)
Hauteur hors-tout	121 cm	(47.6 po)	121 cm	(47.6 po)
Écartement des skis (centre en centre)	92.1 cm	(36.25 po)	92.1 cm	(36.25 po)
Poids	238 kg	(524 lb)	249 kg	(548 lb)
Surface portante	6735 cm ²	(1044 po ²)	7656 cm ²	(1187 po ²)
Pression au sol	3.46 kPa	(.516 lb/po ²)	3.18 kPa	(.475 lb/po ²)

Bombardier Inc. se réserve le droit d'effectuer des changements dans le dessin et les caractéristiques de ses véhicules, et/ou d'y effectuer des apports ou des améliorations sans s'engager d'aucune façon à effectuer lesdites modifications sur les véhicules déjà fabriqués.

UNITÉS DE BASE

DESCRIPTION	UNITÉ	SYMBOLE
longueur	mètre	m
masse	kilogramme	kg
force	newton	N
liquide	litre	L
température	Celsius	°C
pression	kilopascal	kPa
couple de serrage	newton•mètre	N•m
vitesse	kilomètre par heure	km/h

PRÉFIXES

PRÉFIXE	SYMBOLE	SIGNIFICATION	VALEUR
kilo	k	mille	1000
centi	c	un centième	0.01
milli	m	un millième	0.001
micro	μ	un millionième	0.000001

FACTEURS DE CONVERSION

POUR CONVERTIR	EN †	MULTIPLIER PAR
po	mm	25.4
po	cm	2.54
po ²	cm ²	6.45
po ³	cm ³	16.39
pi	m	0.3
oz	g	28.35
lb	kg	0.45
lbf	N	4.4
lbf•po	N•m	0.11
lbf•pi	N•m	1.36
lbf•pi	lbf•po	12
lbf / po²	kPa	6.89
oz imp.	oz É.-U.	0.96
oz imp.	mL	28.41
gal imp.	gal É.-U.	1.2
gal imp.	L	4.55
oz É.-U.	mL	29.57
gal É.-U.	L	3.79
mi/h	km/h	1.61
Fahrenheit	Celsius	(°F - 32) ÷ 1.8
Celsius	Fahrenheit	(°C × 1.8) + 32

*Le système international d'unités a pour abréviation "SI" dans toutes les langues.

†Pour inverser les conversions, diviser par le facteur donné. Par exemple, pour convertir les millimètres en pouces, diviser par 25.4.

